

# Comptes consolidés

5.1	Compte de résultat consolidé	2
5.2	Bilan consolidé	3
5.3	Tableau de flux de trésorerie consolidé	4
5.4	Variation des capitaux propres consolidés	5
5.5	Annexe aux comptes consolidés annuels	6
5.6	Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés	54



POUR EN SAVOIR PLUS  
RENDEZ-VOUS SUR [BONDUELLE.COM](https://www.bonduelle.com)

## 5.1 Compte de résultat consolidé

(en milliers d'euros)	Notes	Au 30/06/2023	Au 30/06/2024
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>5.1</b>	<b>2 406 221</b>	<b>2 371 769</b>
Achats et charges externes	5.2	(1 730 749)	(1 700 097)
Charges de personnel	6.1	(512 374)	(499 545)
Amortissements et pertes de valeur		(82 457)	(82 186)
Autres produits opérationnels	5.3	32 933	27 177
Autres charges opérationnelles	5.3	(47 696)	(41 825)
<b>Résultat opérationnel courant</b>		<b>65 878</b>	<b>75 293</b>
Éléments non récurrents	5.4	(11 733)	(145 037)
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>54 145</b>	<b>(69 745)</b>
Coût de l'endettement financier net		(23 743)	(31 103)
Autres produits et charges financiers		(7 539)	(3 965)
<b>Résultat financier</b>	<b>7.2</b>	<b>(31 282)</b>	<b>(35 068)</b>
Résultats des sociétés mises en équivalence	4.2	4 384	3 584
<b>Résultat avant impôts</b>		<b>27 247</b>	<b>(101 228)</b>
Impôts sur le résultat	8.1	(18 460)	(18 543)
Résultat net des activités poursuivies		8 788	(119 772)
Résultat net des activités non poursuivies		5 700	0
<b>RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ</b>		<b>14 488</b>	<b>(119 772)</b>
• Part du groupe		14 496	(119 744)
• Part des minoritaires		(8)	(28)
<b>RÉSULTAT DE BASE PAR ACTION</b>	<b>9</b>	<b>0,45</b>	<b>(3,74)</b>
<b>RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION</b>	<b>9</b>	<b>0,44</b>	<b>(3,64)</b>

### Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2023	Au 30/06/2024
<b>Résultat net de la période</b>	<b>14 488</b>	<b>(119 772)</b>
<b>Dont reclassable en résultat</b>	<b>(78 591)</b>	<b>(5 580)</b>
Couverture de flux de trésorerie	1 197	(4 883)
Écarts de conversion	(79 246)	(1 958)
Impact fiscal	(542)	1 262
<b>Dont non reclassable en résultat</b>	<b>(101)</b>	<b>(165)</b>
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies	(164)	(424)
Impact fiscal	63	109
Pertes et gains latents sur actifs financiers	0	150
<b>Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>(78 692)</b>	<b>(5 745)</b>
<b>TOTAL PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISÉS</b>	<b>(64 204)</b>	<b>(125 517)</b>
Dont quote-part du groupe	(64 196)	(125 489)
Dont quote-part des minoritaires	(8)	(28)

## 5.2 Bilan consolidé

### Actif

(en milliers d'euros)	Notes	Au 30/06/2023	Au 30/06/2024
<b>Actifs non courants</b>		<b>989 067</b>	<b>879 322</b>
Autres immobilisations incorporelles	10.2	51 733	51 499
Goodwill	10.1	384 336	256 876
Immobilisations corporelles	10.3	369 154	382 298
Droits d'utilisation	10.4	65 402	68 809
Titres mis en équivalence	4.2	94 957	97 442
Autres actifs financiers non courants	7.4	5 360	3 349
Impôts différés	8.1	12 412	14 338
Autres actifs non courants	7.3	5 712	4 712
<b>Actifs courants</b>		<b>1 002 794</b>	<b>1 059 506</b>
Stocks et encours	5.5	668 080	720 881
Clients et autres débiteurs	5.6	305 044	305 533
Créances d'impôt		11 021	11 026
Autres actifs courants	7.3	6 260	5 223
Autres actifs financiers courants	7.3	3 382	630
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7.6	9 007	16 212
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>1 991 862</b>	<b>1 938 829</b>

### Passif

(en milliers d'euros)	Notes	Au 30/06/2023	Au 30/06/2024
<b>Capitaux propres, part du groupe</b>		<b>774 462</b>	<b>640 157</b>
Capital social		57 103	57 103
Primes liées au capital		40 103	40 103
Réserves consolidées		677 256	542 951
<b>Intérêts minoritaires</b>		<b>(6)</b>	<b>(9)</b>
<b>Capitaux propres</b>		<b>774 456</b>	<b>640 148</b>
<b>Passifs non courants</b>		<b>420 507</b>	<b>472 773</b>
Dettes financières	7.6	296 947	340 898
Dettes de location	7.6	62 475	58 369
Engagements envers le personnel	6.2	21 688	23 358
Autres provisions non courantes	11.1	9 405	11 670
Impôts différés	8.1	3 437	1 075
Autres passifs non courants	7.3	26 554	37 403
<b>Passifs courants</b>		<b>796 899</b>	<b>825 908</b>
Dettes financières courantes	7.6	75 183	162 506
Dettes de location courantes	7.6	16 912	17 862
Provisions courantes	11.1	10 524	12 025
Fournisseurs et autres créditeurs	5.7	687 143	631 567
Dettes d'impôt		6 643	1 054
Autres passifs courants	7.3	493	894
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>1 991 862</b>	<b>1 938 829</b>



## 5.3 Tableau de flux de trésorerie consolidé

(en milliers d'euros)	Notes	Au 30/06/2023	Au 30/06/2024
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>		<b>8 788</b>	<b>(119 772)</b>
Résultat des sociétés mises en équivalence		(4 384)	(3 584)
Amortissements et perte de valeur		88 459	217 195
Autres ressources (emplois) sans impact sur la trésorerie		8 802	(604)
Impôt différé	8.1	(1 162)	(2 624)
Intérêts courus		546	(635)
<b>Marge brute d'autofinancement</b>		<b>101 050</b>	<b>89 976</b>
Variation du besoin en fonds de roulement	5.5 & 5.6 & 5.7	(98 119)	(99 805)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles des activités poursuivies</b>		<b>2 931</b>	<b>(9 829)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles des activités non poursuivies</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles</b>		<b>2 931</b>	<b>(9 829)</b>
Acquisition de sociétés consolidées, trésorerie acquise déduite <sup>(1)</sup>		(9 894)	0
Investissements industriels et acquisition d'actifs incorporels <sup>(2)</sup>	10.2 & 10.3	(77 503)	(87 892)
Investissements financiers		(4)	(0)
Cession d'immobilisations et d'actifs financiers <sup>(3)</sup>	5.3	663	3 071
Variation nette des prêts et des autres valeurs immobilisées		(1 884)	(0)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement des activités poursuivies</b>		<b>(88 623)</b>	<b>(84 821)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement des activités non poursuivies</b>		<b>19 466</b>	<b>0</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>		<b>(69 157)</b>	<b>(84 821)</b>
Transactions avec les détenteurs d'intérêts ne conférant pas le contrôle		0	(1 620)
(Acquisition) Cession d'actions propres		(755)	742
Augmentation (Diminution) des passifs financiers à plus d'un an	7.6	(27 645)	71 306
Augmentation (Diminution) des passifs financiers à moins d'un an	7.6	10 437	60 219
Augmentation (Diminution) des dettes de location	7.6	(19 283)	(21 925)
Dividendes payés aux actionnaires du groupe et aux minoritaires		(9 910)	(8 259)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement des activités poursuivies</b>		<b>(47 155)</b>	<b>100 463</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement des activités non poursuivies</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		<b>(47 155)</b>	<b>100 463</b>
Incidence des variations des taux de change		1 124	1 391
<b>Variation de trésorerie</b>		<b>(112 256)</b>	<b>7 205</b>
Trésorerie à l'ouverture		121 264	9 007
Trésorerie à la clôture		9 007	16 212
<b>VARIATION DE TRÉSORERIE</b>		<b>(112 256)</b>	<b>7 205</b>

(1) Dont au 30 juin 2023, le solde de l'acquisition des titres mis en équivalence de Nortera Foods.

(2) Les investissements correspondent aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles décrites dans les notes 3.4.1.2 et 3.4.2 auxquelles s'ajoute la variation des dettes fournisseurs associées présentées dans la note 5.7.

(3) Les cessions d'immobilisations correspondent au produit reçu diminué des avances et acomptes sur immobilisations.

## 5.4 Variation des capitaux propres consolidés

(en milliers d'euros)	En nombre d'actions	Capital	Primes	Écarts actuariels	Actions propres	Réserves de conversion	Résultats accumulés	Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres totaux
<b>Capitaux propres au 30 juin 2022</b>	<b>32 630 114</b>	<b>57 103</b>	<b>40 103</b>	<b>(1 098)</b>	<b>(10 476)</b>	<b>(27 017)</b>	<b>793 797</b>	<b>852 412</b>	<b>(6)</b>	<b>852 406</b>
Résultat comptabilisé directement en capitaux propres				(101)		(79 246)	655	(78 692)	0	(78 692)
Résultat 30/06/2023							14 496	14 496	(8)	14 488
Attribution gratuite d'actions							1 357	1 357	0	1 357
<i>Puts</i> sur minoritaires							0	0	8	8
Actions Propres					(261)		(366)	(627)	0	(627)
Autres <sup>(1)</sup>							(4 574)	(4 574)	0	(4 574)
Dividendes versés							(9 910)	(9 910)	0	(9 910)
<b>Capitaux propres au 30 juin 2023</b>	<b>32 630 114</b>	<b>57 103</b>	<b>40 103</b>	<b>(1 199)</b>	<b>(10 738)</b>	<b>(106 262)</b>	<b>795 455</b>	<b>774 462</b>	<b>(6)</b>	<b>774 456</b>
Résultat comptabilisé directement en capitaux propres				(315)		(1 958)	(3 471)	(5 745)	0	(5 745)
Résultat 30/06/2024							(119 744)	(119 744)	(28)	(119 772)
Attribution gratuite d'actions							(485)	(485)	0	(485)
<i>Puts</i> sur minoritaires							0	0	28	28
Actions Propres					639		(86)	552	0	552
Autres <sup>(1)</sup>							(624)	(624)	(3)	(627)
Dividendes versés							(8 259)	(8 259)	0	(8 259)
<b>CAPITAUX PROPRES AU 30 JUIN 2024</b>	<b>32 630 114</b>	<b>57 103</b>	<b>40 103</b>	<b>(1 514)</b>	<b>(10 099)</b>	<b>(108 220)</b>	<b>662 784</b>	<b>640 157</b>	<b>(9)</b>	<b>640 148</b>

(1) Cf. note 10.2.



## 5.5 Annexe aux comptes consolidés annuels

### Sommaire

<b>NOTE 1</b>	<b>INFORMATIONS GÉNÉRALES</b>	<b>7</b>	<b>NOTE 7</b>	<b>FINANCEMENT ET INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>24</b>
1.1	Informations relatives au groupe et modalités d'élaboration	7	7.1	Gestion des risques financiers	24
1.2	Référentiel comptable appliqué	7	7.2	Résultat financier	26
			7.3	Présentation des actifs et passifs financiers par catégorie	28
<b>NOTE 2</b>	<b>FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE</b>	<b>7</b>	7.4	Autres actifs financiers non courants	31
2.1	Redimensionnement de l'activité frais France	7	7.5	Instruments financiers dérivés	32
2.2	B Corp	7	7.6	Endettement net	35
<b>NOTE 3</b>	<b>PRINCIPES COMPTABLES</b>	<b>8</b>	<b>NOTE 8</b>	<b>IMPÔT SUR LE RÉSULTAT</b>	<b>38</b>
3.1	Méthodes de consolidation	8	8.1	Impôt sur le résultat	38
3.2	Information sectorielle	8	<b>NOTE 9</b>	<b>RÉSULTAT PAR ACTION</b>	<b>39</b>
3.3	Conversion des opérations en devises et conversion des états financiers des sociétés étrangères	8	<b>NOTE 10</b>	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES</b>	<b>40</b>
3.4	Principes comptables des actifs et passifs	8	10.1	Goodwill	40
3.5	Prise en compte des effets du changement climatique	15	10.2	Autres immobilisations incorporelles	41
<b>NOTE 4</b>	<b>PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION</b>	<b>16</b>	10.3	Immobilisations corporelles	43
4.1	Variation du périmètre de consolidation	16	10.4	Droits d'utilisation	45
4.2	Sociétés mises en équivalence	16	<b>NOTE 11</b>	<b>AUTRES PROVISIONS ET PASSIFS ÉVENTUELS</b>	<b>47</b>
<b>NOTE 5</b>	<b>DONNÉES OPÉRATIONNELLES ET ÉLÉMENTS NON RÉCURRENTS</b>	<b>16</b>	11.1	Autres provisions	47
5.1	Information sectorielle	16	11.2	Risques et litiges	47
5.2	Achats et charges externes	17	11.3	Engagements conditionnels et éventualités	48
5.3	Autres produits et autres charges opérationnels	18	<b>NOTE 12</b>	<b>AUTRES INFORMATIONS</b>	<b>48</b>
5.4	Éléments non récurrents	18	12.1	Honoraires des Commissaires aux Comptes	48
5.5	Stocks et encours	19	12.2	Transactions avec les parties liées	50
5.6	Clients et autres débiteurs	19	<b>NOTE 13</b>	<b>ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE</b>	<b>51</b>
5.7	Fournisseurs et autres créditeurs	20	<b>NOTE 14</b>	<b>LISTE DES SOCIÉTÉS DU GROUPE</b>	<b>52</b>
<b>NOTE 6</b>	<b>CHARGES, EFFECTIFS ET AVANTAGES DU PERSONNEL</b>	<b>21</b>			
6.1	Rémunérations et effectifs	21			
6.2	Engagements envers le personnel	21			
6.3	Paiements fondés sur des actions	23			

## NOTE 1 INFORMATIONS GÉNÉRALES

### 1.1 Informations relatives au groupe et modalités d'élaboration

Cotée sur Euronext Paris (Compartiment B), Bonduelle SCA est une société en commandite par actions de droit français. Bonduelle, acteur de référence de l'alimentation végétale, détient notamment des positions de *leader* sur le marché des légumes transformés en Europe et hors Europe. Elle intervient sur trois technologies, à savoir : la conserve, le surgelé et le frais prêt à l'emploi (traiteur et 4<sup>e</sup> gamme).

La Gérance a arrêté les comptes consolidés en normes IFRS et a autorisé la publication des états financiers arrêtés au 30 juin 2024 qui seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale en date du 5 décembre 2024.

Les comptes consolidés du Groupe Bonduelle et de ses filiales (« le groupe ») au titre de l'exercice 2023-2024 sont établis en conformité avec les normes « IFRS » (*International Financial Reporting Standards*) publiées par l'IASB (*International Accounting Standards Board*) et dont le règlement d'adoption est paru au journal officiel de l'Union européenne.

L'annexe aux comptes consolidés annuels est établie en conformité avec les normes IFRS et suit la recommandation 2016-09 de l'Autorité des normes comptables.

Les comptes consolidés et annexes aux comptes consolidés sont présentés en euros. Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en milliers d'euros et arrondis au millier le plus proche. De façon générale, les valeurs présentées sont arrondies à l'unité la plus proche. Par conséquent, la somme des montants arrondis peut présenter des écarts non significatifs par rapport au total reporté. Par ailleurs, les ratios et écarts sont calculés à partir des montants sous-jacents et non à partir des montants arrondis.

### 1.2 Référentiel comptable appliqué

#### Principales normes, amendements et interprétations d'application obligatoire au 1<sup>er</sup> juillet 2023

Les principaux textes nouvellement applicables en 2023-2024 concernant le groupe et qui n'ont pas eu d'effet significatif sur les comptes consolidés, sont les suivants :

- amendements IAS 1 et IFRS *Practice Statement 2*, Présentation des états financiers - informations à fournir sur les méthodes comptables ;
- amendements IAS 8, Définition d'une estimation comptable ;
- amendements IAS 12, Impôt différé rattaché à des actifs et des passifs issus d'une même transaction ;
- amendements IAS 12, Réforme fiscale internationale, modèle de règles du Pilier 2.

Cet amendement introduit une exception temporaire à la comptabilisation des impôts différés résultant de la mise en œuvre des règles GloBE (*Global Anti Base Erosion*), applicable jusqu'à une nouvelle décision de l'IASB.

La législation « Pilier 2 » sera effective pour le groupe pour l'exercice commençant le 1<sup>er</sup> juillet 2024. Suite à l'évaluation de l'exposition aux impôts résultant de la mise en œuvre du modèle de règles de Pilier 2, le groupe estime que la réforme ne devrait pas avoir d'effet significatif sur ses résultats et sa situation financière.

#### Normes, amendements et interprétations d'application non obligatoire au 1<sup>er</sup> juillet 2024 mais pouvant être anticipés

Le groupe n'a pas appliqué par anticipation de normes, amendements et interprétations publiés par l'IASB dans les comptes consolidés de l'exercice 2023-2024 et estime qu'ils ne devraient pas avoir d'impact significatif sur ses résultats ni sur sa situation financière.

## NOTE 2 FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

### 2.1 Redimensionnement de l'activité frais France

Le Groupe Bonduelle a annoncé le 29 août 2024 un redimensionnement de Bonduelle Frais France avec notamment le projet de fermeture du site industriel de salade en sachet de Saint-Mihiel dans la Meuse (France) (cf. note 13 Événements post-clôture). Au 30 juin 2024, une dépréciation de 100 % des actifs de l'usine a été comptabilisée en éléments non récurrents pour 5 millions d'euros.

Les projets de cession de cette activité, ainsi que de l'activité frais en Allemagne sont évoqués dans la note 13 "relative aux événements post-clôture".

### 2.2 B Corp

Le Groupe Bonduelle a annoncé l'obtention de la certification internationale B Corp dans désormais 9 pays. En effet, après les États-Unis et l'Italie l'année dernière, de nouvelles entités de Bonduelle en France, Pays-Bas, Danemark, Belgique, Espagne, Portugal et Allemagne ont obtenu à leur tour la certification internationale B Corp, marquant ainsi une étape importante dans la mise en œuvre de sa feuille de route à impact positif. Ces nouvelles étapes viennent renforcer son engagement à respecter des normes sociales et environnementales élevées.

Plus de 80 % du chiffre d'affaires du Groupe Bonduelle est désormais B Corp, une performance notable pour un groupe international comme Bonduelle. En ligne avec l'ambition B Corp affichée depuis 2018, l'entreprise se rapproche de son objectif de labellisation de l'ensemble du groupe d'ici 2025.

## NOTE 3 PRINCIPES COMPTABLES

### 3.1 Méthodes de consolidation

Les états financiers consolidés regroupent, par intégration globale, les comptes de toutes les filiales dont le groupe détient, directement ou indirectement, le contrôle.

Le contrôle est défini et apprécié, conformément à IFRS 10, sur la base de trois critères : le pouvoir de décision, l'exposition aux rendements variables et le lien entre les deux.

L'intégration globale permet de prendre en compte, après élimination des opérations et résultats internes, l'ensemble des actifs, passifs et éléments du compte de résultat des sociétés concernées, la part des résultats et des capitaux propres revenant aux sociétés du groupe (« Part du groupe ») étant distinguée de celle relative aux intérêts des autres actionnaires (« Intérêts minoritaires »). Les sociétés dans lesquelles Bonduelle n'a pas le contrôle exclusif et exerce une influence notable ou un contrôle conjoint, sont mises en équivalence.

Toutes les sociétés intégrées du groupe clôturent leurs comptes au 30 juin 2024 à l'exception des sociétés suivantes : Bonduelle Kuban, Bonduelle do Brasil, Bonduelle Kazakhstan, Agro-Rost. L'ensemble de ces sociétés est consolidé sur la base d'une situation comptable établie au 30 juin 2024.

Certaines sociétés dans lesquelles le Groupe Bonduelle détient directement ou indirectement le contrôle ou une influence notable pourraient ne pas être consolidées dès lors qu'elles ne seraient pas significatives.

L'entrée d'une entreprise dans le périmètre de consolidation est effective à la date de prise de contrôle ou d'influence notable.

La sortie d'une entreprise du périmètre de consolidation est effective à la date de perte de contrôle ou d'influence notable.

Les produits et charges de filiales acquises ou cédées en cours d'exercice sont enregistrés dans le compte de résultat consolidé à compter de la date d'acquisition ou jusqu'à la date de cession.

Toutes les transactions entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes à l'ensemble consolidé (y compris les dividendes) sont éliminés.

### 3.2 Information sectorielle

L'information sectorielle est donnée sur la base des secteurs opérationnels du *reporting* interne dénommé également *management approach*.

Les deux secteurs opérationnels sont : zone Europe et zone hors Europe.

La zone Europe couvre les zones géographiques suivantes : France, Allemagne, Italie et Péninsule ibérique qui forment l'Europe du Sud, Europe du Nord et Europe centrale.

La zone hors Europe couvre l'Europe orientale, l'Asie, le Mercosur, l'Amérique du Nord, et les marchés Export.

Les principaux indicateurs publiés sont ceux utilisés par la Direction générale. Au titre des informations complémentaires, le chiffre d'affaires, résultat opérationnel et actifs non courants

sont déclinés par zones géographiques, le chiffre d'affaires est également détaillé par secteur d'activités.

### 3.3 Conversion des opérations en devises et conversion des états financiers des sociétés étrangères

#### Conversion des opérations en devises

Les transactions libellées en devises sont évaluées en fonction des cours de change en vigueur à la date de réalisation des transactions. Les créances et les dettes en devises figurant au bilan à la clôture de la période, sont évaluées en fonction des cours de change applicables à cette date. Les pertes et profits de change résultant de la conversion de transactions en devises, figurent dans les rubriques « produits financiers » et « charges financières » du compte de résultat, à l'exception de ceux relatifs à des emprunts en devises ou autres instruments affectés à la couverture d'investissements à long terme dans la même devise, qui sont inclus dans le poste "Différences de conversion" des capitaux propres consolidés.

#### Conversion des états financiers des sociétés étrangères

Les bilans des sociétés dont la devise fonctionnelle n'est pas l'euro sont convertis en euros aux cours officiels de fin d'exercice. Les produits et les charges de chaque compte de résultat doivent être convertis au cours de change en vigueur aux dates des transactions. Pour des raisons pratiques, un cours moyen annuel arithmétique est utilisé pour convertir les éléments de produits et de charges. Toutefois, si les cours de change connaissent des fluctuations importantes, un calcul autre que le taux moyen annuel arithmétique peut être utilisé, en lien avec la saisonnalité de l'activité.

Les différences de conversion résultant de l'application de ces différents cours de change sont incluses dans le poste « Différences de conversion » dans les capitaux propres consolidés jusqu'à ce que les investissements étrangers auxquels elles se rapportent soient vendus ou liquidés.

### 3.4 Principes comptables des actifs et passifs

Les états financiers consolidés au 30 juin 2024 sont présentés en milliers d'euros et reflètent la situation comptable de la société et de ses filiales.

Ils sont préparés sur la base du coût historique à l'exception des actifs et dettes définis ci-après inscrits à la juste valeur.

#### 3.4.1 Immobilisations incorporelles

##### 3.4.1.1 Goodwill

Lors de l'acquisition de titres de sociétés consolidées par intégration globale ou mises en équivalence, le coût d'acquisition des titres est affecté aux actifs, passifs et passifs éventuels acquis évalués à leur juste valeur. L'écart positif entre le coût



d'acquisition et la quote-part du groupe dans la juste valeur des actifs, passifs acquis et les passifs éventuels représente le *goodwill*. Il est inscrit à l'actif du bilan consolidé dans la rubrique « *Goodwill* » pour les sociétés intégrées globalement et dans la rubrique « Titres mis en équivalence » pour les sociétés mises en équivalence.

Les *goodwill* relatifs aux sociétés étrangères sont comptabilisés dans la devise fonctionnelle de la société acquise.

Les *goodwill* négatifs (*badwill*) sont directement comptabilisés en compte de résultat en éléments non récurrents.

### 3.4.1.2 Autres immobilisations incorporelles

Les marques acquises, individualisables, dont la durée d'utilité est considérée comme indéterminée, sont inscrites au bilan consolidé dans la rubrique « Autres immobilisations incorporelles ».

Les licences, brevets ainsi que les autres actifs incorporels acquis sont enregistrés à leur coût d'achat dans la rubrique « Autres immobilisations incorporelles » du bilan consolidé. Ils sont amortis linéairement en fonction de leurs durées d'utilité estimées.

Les frais de développement sont obligatoirement immobilisés comme des actifs incorporels dès que l'entreprise peut démontrer qu'ils génèrent des avantages économiques futurs et que leurs coûts soient bien identifiés.

Les coûts de développement des logiciels informatiques à usage interne sont portés à l'actif du bilan lorsqu'il est probable que ces dépenses généreront des avantages économiques futurs. Ces coûts sont amortis linéairement sur la durée d'utilisation estimée des logiciels qui varie de un à cinq ans. Les autres coûts d'acquisition et de développement des logiciels sont immédiatement portés en charges.

### 3.4.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan pour leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur. La valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût d'acquisition ou de production. Elle ne fait l'objet d'aucune réévaluation. Le coût d'acquisition ou de production inclut, lorsque applicable, les coûts de démantèlement et de remise en état des sites d'exploitation.

Compte tenu de la nature de nos investissements, les coûts d'emprunts ne sont pas inclus dans le coût des immobilisations.

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire sur la base du coût d'acquisition, sous déduction le cas échéant d'une valeur résiduelle à compter de la date à laquelle le bien est prêt à être mis en service. Sauf cas particuliers, les valeurs résiduelles sont nulles.

Les durées d'utilité sont revues périodiquement, notamment dans le cas de décisions de changements de lieux de production.

- Constructions : 10 à 40 ans.
- Matériels, mobiliers, installations : 5 à 15 ans.
- Autres immobilisations : 3 à 10 ans.

Lorsque des circonstances ou événements indiquent qu'une immobilisation a pu perdre de la valeur, le groupe procède à l'examen de la valeur recouvrable de cette immobilisation (ou du groupe d'actifs auquel elle appartient).

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de cession et la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est estimée par actualisation des flux de trésorerie futurs attendus de cette immobilisation (ou du groupe d'actifs auquel elle appartient) dans le cadre des conditions d'utilisation prévues par le groupe. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque la valeur recouvrable d'une immobilisation devient inférieure à sa valeur nette comptable.

### 3.4.3 Actifs faisant l'objet d'un contrat de location

IFRS 16, *Contrats de location* impose pour le preneur, un modèle unique de comptabilisation des contrats de location au bilan via la reconnaissance d'un actif représentant un droit d'utilisation en contrepartie d'une dette locative correspondant à la valeur actualisée des loyers à payer sur la durée raisonnablement certaine de location. Un impôt différé est également constaté sur la base de la différence entre la valeur nette comptable du droit d'utilisation et de la dette locative.

Traitement permanent :

- exemption des nouveaux contrats de location de courte durée (durée inférieure à 12 mois y compris périodes de renouvellement économiquement incitatives) et les contrats de faible valeur (cinq mille euros) ;
- la durée de location correspond à la période non résiliable de chaque contrat, à laquelle il convient de rajouter toute option de renouvellement que le groupe est raisonnablement certain d'exercer, et toute option de résiliation que le groupe est raisonnablement certain de ne pas exercer ;
- le taux d'actualisation correspond au taux marginal d'emprunt déterminé sur la durée résiduelle des contrats pour l'ensemble du groupe ; ce taux est défini en fonction de la durée du contrat afin de prendre en compte les profils de paiement ;
- prise en compte des composantes non locatives (essentiellement maintenance des véhicules).

À leur date de prise d'effet, les contrats de location tels que définis par la norme IFRS 16 « Contrats de location » sont inscrits :

- en immobilisation à l'actif (droit d'usage) pour le montant de la dette de loyers, augmentée des paiements d'avance faits au bailleur, des coûts directs initiaux encourus, moins les avantages reçus, ainsi que d'une estimation des coûts de démantèlement ou de remise en état du bien loué selon les termes du contrat, le cas échéant ; et
- en dette financière pour le montant des loyers sur la durée de location et actualisés au taux tel que déterminés ci-dessus.

Les droits d'utilisation sont amortis selon la méthode linéaire sur la durée de location. Lorsque le contrat a pour effet de transférer au preneur la propriété du bien ou lorsqu'il comprend une option d'achat, qui sera exercée avec une certitude raisonnable, le droit d'utilisation est amorti sur la durée d'utilité de l'actif sous-jacent selon les mêmes conditions que celles appliquées aux actifs détenus en propre.

Dans les états des flux de trésorerie consolidés, les paiements des passifs de location sont présentés dans les flux de trésorerie liés aux activités de financement, conformément à IFRS 16 « Contrats de location ».

#### 3.4.4 Pertes de valeur sur actifs immobilisés

Selon la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », la valeur recouvrable des immobilisations corporelles et incorporelles est testée dès l'apparition d'indices de perte de valeur et au minimum une fois par an pour les actifs à durée de vie indéfinie, qui sont essentiellement les écarts d'acquisition et les marques. Les indices de perte de valeur sont notamment une baisse significative de volumes d'activités, une dégradation de la rentabilité à long terme attendue, une évolution de la notoriété ou de la réglementation qui impacte défavorablement l'activité.

La valeur des actifs immobilisés de chaque unité génératrice de trésorerie (UGT), comprenant notamment les *goodwill*, les immobilisations incorporelles, immobilisations corporelles et les droits d'utilisation (IFRS 16) est soumise à un test de dépréciation lors de l'arrêt annuel et lorsque des événements et circonstances indiquent qu'une réduction de valeur est susceptible d'être intervenue.

Une perte de valeur est constatée lorsque la valeur recouvrable d'une UGT devient inférieure à leur valeur nette comptable.

Les pertes de valeurs éventuelles sont imputées en priorité sur les *goodwill* affectés à l'unité génératrice de trésorerie (UGT), puis à la réduction de la valeur nette comptable de chaque actif de l'unité.

La valeur recouvrable des *goodwill*, qui sert au calcul d'une éventuelle perte de valeur à constater dans les comptes, correspond à leur valeur d'utilité estimée sur la base de la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs.

Si cette valeur d'utilité ne couvre pas la valeur comptable des actifs, la valeur recouvrable retenue (si celle-ci est plus élevée) correspond à leur juste valeur diminuée des coûts liés à la vente.

Les UGT correspondent à des regroupements de filiales appartenant à un même secteur d'activité et générant des flux de trésorerie nettement indépendants de ceux générés par d'autres UGT. Les flux de trésorerie servant de base au calcul des valeurs d'utilité sont issus des plans stratégiques des UGT couvrant les cinq prochains exercices.

Les taux de croissance utilisés pour extrapoler les projections de flux de trésorerie au-delà de la période couverte par les plans stratégiques de 5 ans se situent entre 0 et 3 % en fonction de la dynamique des marchés dans lesquels les UGT opèrent.

Les flux de trésorerie font l'objet d'une actualisation sur la base d'un coût moyen pondéré du capital déterminé en fonction des données du marché de Bonduelle et de son secteur d'activité. Il est calculé pour le groupe et majoré, le cas échéant, pour certaines UGT, d'une prime pour tenir compte des facteurs de risques. Au 30 juin 2024, le WACC groupe s'élève à 7,4 %.

Le WACC est calculé sur la base d'un endettement de marché à hauteur de 28 % des capitaux permanents et d'un taux sans risque de 3,9 %.

Les UGT suivies par le groupe sont les secteurs d'activités suivants pour chaque secteur opérationnel : zone Europe et zone hors Europe.

Pour la zone Europe :

- les activités conserve et surgelé ;
- les activités du frais prêt à l'emploi.

Pour la zone hors Europe :

- l'activité conserve et surgelé en Europe orientale ;
- l'activité du frais prêt à l'emploi en Amérique du Nord.

La juste valeur diminuée des coûts liés à la vente correspond au montant qui pourrait être obtenu de la vente de l'actif (ou groupe d'actifs) dans des conditions de concurrence normale, diminué des coûts directement liés à la cession.

#### 3.4.5 Actifs financiers

En application de la norme IFRS 9, les actifs financiers sont comptabilisés dans l'une des trois catégories suivantes :

- au coût amorti ;
- à la juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global ;
- à la juste valeur par résultat.

La classification et l'évaluation des actifs financiers reposent sur deux critères : le modèle économique de l'entité (collecte de flux contractuels ou monétisation par cession) pour la gestion des actifs financiers et les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier.

#### Les actifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat

Il s'agit d'actifs financiers détenus par le groupe à des fins de réalisation d'un profit de cession à court terme, ou encore d'actifs financiers volontairement classés dans cette catégorie. Ces actifs sont évalués à la juste valeur avec enregistrement des variations de valeur en résultat. Classés en actifs courants dans les équivalents de trésorerie, ces instruments financiers comprennent le cas échéant les parts d'OPCVM de trésorerie et les dérivés actifs.

#### Les prêts

Les prêts sont comptabilisés selon la méthode du coût amorti sur la base du taux d'intérêt effectif.

#### Clients et comptes rattachés

##### Créances vis-à-vis des clients

Les créances vis-à-vis des clients sont comptabilisées au bilan au coût amorti.

Le groupe, dans sa politique de financement, peut avoir recours à des programmes de cessions de créances commerciales. Ces cessions sont sans recours. Le risque est intégralement transféré à l'établissement ayant racheté la créance. De ce fait, ces dernières ne sont plus comptabilisées à l'actif du bilan. Le groupe ne conserve aucune implication continue dans les actifs décomptabilisés.

### Provisions pour dépréciation

Les provisions pour dépréciation concernent principalement des litiges sur lesquels Bonduelle est en discussion avec les clients. Des provisions pour dépréciation pour pertes attendues sont comptabilisées à hauteur des pertes attendues sur la durée de vie de la créance.

### Créances rattachées à des participations

Les créances rattachées à des participations figurent en actifs financiers et sont comptabilisées au coût amorti.

### Autres titres non consolidés

Les autres titres non consolidés sont enregistrés au bilan consolidé à leur juste valeur. Les variations de juste valeur comme les résultats de cession, sont enregistrés en capitaux propres consolidés dans la rubrique des autres éléments du résultat global et ne sont pas recyclés en résultats.

### Autres immobilisations financières

Les autres immobilisations financières comprennent principalement des dépôts de garantie essentiellement requis par la réglementation fiscale de certains pays ainsi que des fonds couvrant des régimes postérieurs à l'emploi. Ces actifs sont enregistrés au coût amorti.

## 3.4.6 Passifs financiers

La dette financière comprend :

- les emprunts obligataires ;
- les intérêts courus non échus ;
- les emprunts et concours bancaires ;
- les instruments dérivés passifs.

Les dettes financières sont évaluées et comptabilisées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Elles sont enregistrées à leur date de règlement.

En application de la norme IFRS 9 qui a amendé IAS 39 sur les principes de la comptabilité de couverture en juste valeur, la dette obligataire, *swappée* à l'émission, a été réévaluée à sa valeur de marché. Les variations de juste valeur de la dette et des dérivés associés passent en résultat de la période.

Concernant les dettes de location voir note 3.4.3.

## 3.4.7 Instruments financiers dérivés

Afin de gérer son exposition aux risques de change et de taux d'intérêt, le groupe utilise des instruments dérivés conclus de gré à gré. La politique du groupe est de ne pas opérer sur les marchés financiers à des fins spéculatives.

Les instruments dérivés sont enregistrés au bilan consolidé à leur juste valeur :

- les instruments dérivés en gestion de la dette nette et de couverture d'investissements nets à l'étranger sont comptabilisés en Instruments dérivés actifs ou passifs ;
- les instruments dérivés de change opérationnel sont comptabilisés dans la ligne instruments financiers dérivés actifs ou passifs :
  - si l'instrument dérivé est désigné de couverture de juste valeur d'actifs ou passifs inscrits au bilan consolidé, ses

variations de valeur et celles de l'élément couvert sont enregistrées en résultat sur la même période,

- si l'instrument dérivé est désigné de couverture d'investissements nets à l'étranger, ses variations de valeur sont enregistrées en capitaux propres en écarts de conversion et sont recyclées en résultat lors de la décomptabilisation de l'actif,
- si l'instrument dérivé est désigné comme couverture de flux de trésorerie futurs :
  - les variations de valeur de sa part efficace sont enregistrées en capitaux propres en autres éléments du résultat global et sont recyclées en résultat lorsque l'élément couvert est lui-même reconnu en résultat et ce, dans la même rubrique,
  - la valeur temps (report/déport et prime d'option de change, *basis spread* des *cross-currency swaps*) est enregistrée en capitaux propres en autres éléments du résultat global et est prise dans le compte de résultat à l'échéance du sous-jacent, conformément aux principes retenus par le groupe.

Les variations de juste valeur de la part inefficace des instruments qualifiés de couvertures et les variations de juste valeur des instruments dérivés pour lesquels la comptabilité de couverture n'est pas appliquée sont enregistrées directement dans le compte de résultat de la période.

Les dérivés sont enregistrés à leur date de transaction.

La norme IFRS 7.27A distingue 3 niveaux dans les méthodes de détermination de la juste valeur :

- niveau 1 : prix cotés sur un marché actif pour un instrument identique et sans aucun ajustement ;
- niveau 2 : juste valeur déterminée à partir de données observables, soit directement (tel qu'un prix), soit indirectement (calculées à partir d'un autre prix), mais autres qu'un prix coté sur un marché actif relevant du niveau 1 ;
- niveau 3 : juste valeur déterminée à partir de données non observables sur un marché.

La méthode retenue par Bonduelle est le niveau 2 en accord avec IFRS 13. Par ailleurs, les données de marchés utilisées dans les outils de valorisation sont les *fixings* Banques Centrales ainsi que les données contribuées de plateformes de type Reuters.

## 3.4.8 Stocks

Les stocks de matières sont valorisés au coût moyen unitaire pondéré. Les stocks d'encours et de produits finis sont valorisés au coût de production qui inclut le coût d'acquisition des matières consommées, les charges directes et indirectes de production (y compris les frais fixes industriels).

Les coûts d'emprunts ne sont pas inclus dans le coût des stocks. Les dépréciations jugées nécessaires sont constatées :

- pour les matières premières, lorsque le cours du jour est inférieur à la valeur d'inventaire ;
- pour les produits finis et marchandises revendues en l'état, chaque fois que la valeur nette probable de réalisation est inférieure au coût de production ou d'acquisition.

Le montant de toute dépréciation des stocks pour les ramener à leur valeur nette de réalisation, et toutes les pertes de stocks, sont comptabilisés en charges de la période au cours de laquelle la dépréciation ou la perte se produit. Le montant de toute reprise d'une dépréciation des stocks résultant d'une augmentation de la valeur nette de réalisation est comptabilisé comme une réduction du montant des stocks comptabilisé en charges dans la période au cours de laquelle la reprise intervient.

Les marges réalisées entre sociétés du groupe sont éliminées.

### 3.4.9 Actions propres

Les actions Bonduelle détenues par la société sont inscrites en diminution des capitaux propres consolidés, dans la ligne "actions propres", pour une valeur correspondant à leur prix de revient. Le produit de la cession éventuelle des actions propres est imputé directement en augmentation des capitaux propres, de sorte que les éventuelles plus ou moins-values de cession n'affectent pas le résultat net de l'exercice.

### 3.4.10 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les disponibilités consistent en des placements pouvant être rendus immédiatement disponibles et dont l'échéance, à l'origine, est égale ou inférieure à trois mois. Ces placements sont évalués à leur valeur de marché.

Les éléments constitutifs de la trésorerie sont les liquidités en compte courant bancaire et les éventuelles parts d'OPCVM monétaires ou BMTN mobilisable à court terme dont le risque de changement de valeur est considéré comme négligeable.

### 3.4.11 Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement figurent au bilan dans la rubrique « Autres passifs non courants ». Elles sont inscrites dans la rubrique « Autres produits opérationnels » au compte de résultat et reprises au même rythme que l'amortissement des immobilisations qu'elles ont permis d'acquérir.

### 3.4.12 Impôts

La charge d'impôt sur le résultat correspond à l'impôt exigible de chaque entité fiscale consolidée, corrigée des impositions différées.

En France, Bonduelle SCA est la société tête du groupe fiscal constitué par les sociétés Bonduelle SA, Bonduelle Europe Long Life SAS, Sud Ouest Légumes Alliance SAS, Bonduelle

Development SAS, Champiloire SAS, Bonduelle Frais Traiteur SAS, Bonduelle Frais France SAS, Bonduelle Traiteur International SAS, Euromycel SAS, MOD Bond SAS, Coviju 3 SAS, Coviju 4 SAS, Bonduelle Ré SA, LBS Holding SAS et SACSA SAS.

L'impôt exigible au titre de la période est classé au passif du bilan dans les dettes courantes dans la mesure où il n'a pas encore été décaissé. Les sommes versées en excès par rapport aux sommes dues au titre des impôts sur les sociétés sont classées à l'actif du bilan en créances courantes.

Des impôts différés sont constatés sur les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs valeurs fiscales, à l'exception toutefois des *goodwill*. Selon la méthode du report variable, ils sont calculés sur la base du taux d'impôt attendu sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé et sont classés en actifs et passifs non courants. Les effets des modifications des taux d'imposition d'un exercice sur l'autre sont inscrits dans le résultat de l'exercice au cours duquel la modification est constatée. Les impôts différés relatifs à des éléments comptabilisés directement en capitaux propres sont également comptabilisés en capitaux propres.

Les impôts différés actifs résultant de différences temporelles, des déficits fiscaux et des crédits d'impôts reportables sont limités au montant estimé de l'impôt récupérable. Celui-ci est apprécié à la clôture de l'exercice, en fonction des prévisions de résultat des entités fiscales concernées. Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

Les impôts différés sont comptabilisés en charges et produits dans le compte de résultat sauf lorsqu'ils sont engendrés par des éléments imputés directement en capitaux propres. Dans ce cas, les impôts différés sont également imputés sur les capitaux propres. C'est en particulier le cas des impôts différés relatifs aux marques lorsque le taux d'impôt attendu vient à être modifié.

### 3.4.13 Engagements de retraite, indemnités de fin de carrière et prévoyance

Le groupe offre des avantages à travers, soit des régimes à cotisations définies, soit des régimes à prestations définies.

Les principaux engagements du groupe au titre des régimes à prestations définies consistent en des indemnités de fin de carrière et en des médailles du travail en France, des régimes de retraites en Allemagne, des régimes de cessation d'activité en Italie.

Les caractéristiques de ces différents régimes sont :

Types de régime	France	Allemagne	Italie
	Indemnités de fin de carrière et Médailles du travail	Régimes de retraite	Régimes de cessation d'activité
Taux d'actualisation	3,60 %	3,60 %	3,60 %
Taux de rendement des actifs	3,60 %	N/A	N/A
Progression future des salaires	2,00 %	2,00 %	N/A
Âge de départ à la retraite	64 ans	65 ans	68 ans

À l'exception du programme américain pour indemnisation des accidents du travail (*worker's compensation*) décrit en note 3.4.14, le groupe ne possède pas d'engagements au titre des coûts médicaux.

Le taux d'actualisation est uniforme pour le calcul des engagements des différents régimes (3,60 %). Il a été déterminé au regard des taux de rendement obligataires d'émetteurs privés de la zone euro de notation AA. Le taux de progression des salaires présenté est un taux moyen par plan.

Conformément à la norme IAS 19 « Avantages au personnel », dans le cadre des régimes à prestations définies, les engagements de retraites et assimilés sont évalués suivant la méthode des unités de crédits projetées, en tenant compte notamment d'hypothèses d'évolution des salaires, de rotation du personnel, d'âge de départ et de mortalité.

Les engagements actuariels correspondants sont pris en charge soit sous forme de cotisations versées à des compagnies d'assurances, soit sous forme de provisions.

Conformément à IAS 19 révisée, le Groupe Bonduelle reconnaît les écarts actuariels générés dans l'année en contrepartie des capitaux propres.

Les écarts actuariels correspondent à des changements d'hypothèses actuarielles retenues d'un exercice sur l'autre dans la valorisation des engagements et des fonds, ainsi qu'à des écarts d'expérience correspondant aux variations de la base de données individuelles.

Les lignes « Effet de l'actualisation » et « Rendement attendu des actifs du régime » sont comptabilisées en résultat financier.

Dans le cadre des régimes à cotisations définies, le groupe n'a pas d'autre obligation que le paiement des primes versées. Ces dernières sont constatées en résultat de l'exercice.

#### 3.4.14 Autres provisions non courantes et provisions courantes

Des provisions sont comptabilisées pour des risques et charges nettement précisés quant à leur objet et dont l'échéance ou le montant est incertain, lorsqu'il existe une obligation vis-à-vis de tiers et qu'il est certain ou probable que cette obligation provoquera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente.

Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'un début d'exécution ou d'un plan détaillé qui a d'une manière suffisamment explicite créé chez les personnes concernées une attente fondée que l'entreprise mettra en œuvre la restructuration.

Concernant les sociétés américaines ayant des programmes de *workers' compensation*, les demandes d'indemnisation nées et non encore réglées à la date d'arrêté des comptes, qu'elles soient reportées ou non, sont couvertes par des provisions déterminées sur la base d'une estimation du coût de leur règlement ainsi que des dépenses relatives à leur traitement. Lorsqu'il existe un historique suffisant de données, provenant du groupe ou du marché, relatives aux demandes d'indemnisations émises et à leurs règlements, la Direction de ces sociétés, avec l'assistance d'actuaire externes, procède à l'estimation des risques couverts

par ces sociétés au titre des demandes non encore déclarées en s'appuyant sur une méthode actuarielle d'évaluation des demandes nées mais non encore reportées (IBNR – *Incurred But Not Reported*). Ces provisions sont enregistrées en provisions pour risques et charges sociales dans les comptes du Groupe Bonduelle et sont réévaluées lors de chaque clôture.

#### 3.4.15 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est principalement composé des ventes de produits finis. Il est enregistré dans le compte de résultat lorsque le transfert du contrôle des produits aux clients est effectif, c'est-à-dire lorsque le client détient la capacité de décider de l'utilisation des biens et d'en tirer la quasi-totalité des avantages restants.

Le chiffre d'affaires est enregistré net des remises et ristournes accordées aux clients, des coûts liés aux accords commerciaux, des coûts de référencement et/ou des coûts liés aux actions promotionnelles ponctuelles facturées par les distributeurs ainsi que des pénalités éventuelles supportées par Bonduelle. Ces montants sont évalués au moment de la reconnaissance du chiffre d'affaires, sur la base des accords et des engagements avec les clients concernés.

Le chiffre d'affaires peut également comprendre des prestations de transport effectuées par Bonduelle pour ses clients. Le chiffre d'affaires est alors reconnu lorsque la prestation est réalisée.

#### 3.4.16 Autres produits et charges opérationnels courants

Ce poste rassemble essentiellement, des subventions, des produits de cessions d'actifs, des ventes non classées en chiffre d'affaires (notamment les ventes à partenaires) ainsi que des produits liés à des régularisations ou des indemnisations perçues.

#### 3.4.17 Éléments non récurrents

Les éléments non récurrents comprennent des éléments significatifs qui, en raison de leur nature et de leur caractère inhabituel, ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle du groupe. Ils incluent principalement les *badwill*, les pertes de valeur constatées sur des actifs incorporels (y compris les *goodwill*) relatifs à des participations consolidées, les coûts de restructuration et de réorganisation, les frais d'acquisitions, les franchises d'assurances et les coûts liés aux sinistres non couverts, les pertes financières découlant de fraudes subies ou de sanctions ainsi que les effets liés aux changements d'estimations.

#### 3.4.18 Paiements fondés sur des actions

Les options de souscription ou d'achat d'actions, et les attributions gratuites d'actions accordées aux salariés sont évaluées à leur juste valeur à la date d'attribution. La juste valeur est déterminée en utilisant le modèle de valorisation *Black & Scholes* pour les plans d'options et l'actualisation de la valeur de l'action ajustée de la valeur des dividendes pour les plans d'attribution gratuite d'actions. La juste valeur des actions gratuitement attribuées est également calculée sur la base de conditions de présence et de performance déterminées par la Direction générale. Elle est constatée dans le compte de

résultat sur la période d'acquisition des droits d'exercice par les salariés, avec pour contrepartie une augmentation équivalente des capitaux propres. Les charges constatées au titre d'options devenues caduques avant d'être exerçables sont reprises dans le compte de résultat de la période au cours de laquelle la caducité est constatée.

### 3.4.19 Résultat par action et résultat dilué par action

Le résultat par action est obtenu en divisant le résultat net part du groupe par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Pour la détermination du résultat dilué par action, le nombre moyen pondéré d'actions est ajusté de l'impact de la conversion des instruments dilutifs en actions ordinaires.

### 3.4.20 Actifs et passifs détenus en vue de leur vente et activités non poursuivies, cédées ou en cours de cession

Les actifs et passifs destinés à être cédés, c'est-à-dire immédiatement disponibles pour être vendus et dont la vente est hautement probable, sont présentés sur des lignes séparées du bilan consolidé de la période au cours de laquelle la décision de cession a été prise, les bilans consolidés des périodes antérieures n'étant pas retraités. La vente est hautement probable quand un plan de vente de l'actif ou du groupe d'actifs destinés à être cédés a été engagé par la Direction et un programme actif de recherche d'un acquéreur a été lancé.

Les actifs destinés à la vente sont évalués au montant le plus bas entre leur valeur comptable et leur juste valeur diminuée du coût de leur vente, l'amortissement sur de tels actifs cesse.

Par ailleurs, le résultat et les flux de trésorerie des activités non poursuivies, cédées ou en cours de cession sont présentés respectivement sur une ligne séparée du compte de résultat et du tableau d'analyse de la variation de trésorerie, et ce pour toutes les périodes présentées.

### 3.4.21 Utilisation d'estimations

Dans le cadre du processus normal d'établissement des comptes consolidés, la détermination de certaines données figurant dans les états financiers nécessite l'utilisation d'hypothèses, estimations ou appréciations. Il s'agit notamment de la valorisation des actifs corporels et incorporels, des impôts différés sur les déficits reportables et de la détermination du montant des provisions pour risques et charges ou des provisions pour engagements sociaux et commerciaux. Ces hypothèses, estimations ou appréciations sont établies sur la base d'informations ou situations existant à la date d'établissement des comptes, qui peuvent *a posteriori* se révéler différentes de la réalité.

### 3.4.22 Reclassements

La présentation de certains éléments des états financiers des périodes antérieures a pu être modifiée afin de la rendre homogène avec les règles adoptées pour la dernière période présentée. Aucun reclassement significatif n'a été effectué sur l'exercice.

### 3.4.23 Indicateurs alternatifs de performance

Le groupe présente dans sa communication financière des indicateurs de performance non définis par les normes comptables. Les principaux indicateurs définis dans les notes annexes sont les suivants :

- **données comparables** : à taux de change et périmètre constants. Le chiffre d'affaires en devise de la période en cours est converti aux taux de change de la période de comparaison et l'impact des acquisitions (ou prises de contrôle) ou des cessions est traité comme suit :
  - pour les acquisitions (ou prises de contrôle) d'activités au cours de la période actuelle, le chiffre d'affaires réalisé sur la période depuis la date d'acquisition est exclu du calcul de la croissance interne,
  - pour les acquisitions (ou prises de contrôle) d'activités au cours de l'exercice précédent, le chiffre d'affaires réalisé sur la période actuelle allant jusqu'au 1<sup>er</sup> anniversaire de l'acquisition est exclu,
  - pour les cessions (ou pertes de contrôle) d'activités au cours de l'exercice précédent, le chiffre d'affaires réalisé sur la période comparative de l'exercice précédent jusqu'à la date de cession est exclu,
  - pour les cessions (ou pertes de contrôle) d'activités au cours de l'exercice actuel, le chiffre d'affaires réalisé sur la période commençant 12 mois avant la date de cession et allant jusqu'à la date de clôture de la période comparative de l'exercice précédent est exclu ;
- **éléments non récurrents** : note 3.4.17 ;
- **endettement net** : il représente la position créditrice ou débitrice de l'entreprise vis-à-vis des tiers et hors cycle d'exploitation. Il correspond aux dettes financières courantes et non courantes ajustées des dérivés actifs et passifs, des dettes de locations ainsi que de la trésorerie et des équivalents de trésorerie ;
- **gearing** : le *gearing* correspond au ratio de l'endettement net (note 7.6.3) sur les capitaux propres totaux ;
- **levier d'endettement** : le levier d'endettement correspond à l'endettement net rapporté au REBITDA. Il exprime le nombre d'années nécessaires à l'entreprise pour rembourser sa dette sur la base de son REBITDA ;
- **marge brute d'autofinancement** : elle correspond aux flux de trésorerie nets générés par l'exploitation hors variation du besoin en fonds de roulement. Elle correspond au résultat net corrigé du résultat des sociétés mises en équivalences et des éléments calculés (amortissements et provisions, impôts différés et autres éléments de résultat sans impact sur la trésorerie) ;
- **marge opérationnelle courante** : la marge opérationnelle courante correspond au résultat opérationnel courant rapporté au chiffre d'affaires ;
- **REBITDA (Recurring earnings before interest, taxes, depreciation and amortization)** : il correspond au résultat opérationnel courant retraité des amortissements et pertes de valeur sur immobilisations corporelles et incorporelles ;

- **résultat opérationnel** : il correspond au résultat opérationnel courant ajusté des éléments non récurrents ;
- **résultat opérationnel courant** : le résultat opérationnel courant correspond au résultat net avant prise en compte du résultat financier, des impôts sur le résultat et du résultat net des sociétés mises en équivalence. Le groupe utilise le résultat opérationnel courant comme principal indicateur de performance. Ce résultat opérationnel courant s'entend avant prise en compte des éléments non récurrents. Ces derniers correspondent aux éléments d'importance significative, inhabituels, anormaux et peu fréquents, qui n'entrent pas dans la performance récurrente de l'entreprise ;
- **ROCE** : ce ratio mesure la rentabilité des capitaux investis par les actionnaires et des fonds prêtés par les banques et autres partenaires financiers. Il s'obtient en divisant le résultat opérationnel courant par les capitaux employés, soit la somme des capitaux propres et de l'endettement net.

### 3.5 Prise en compte des effets du changement climatique

Bonduelle est engagé depuis près de 20 ans dans la lutte contre le changement climatique. Cet engagement se matérialise via la stratégie à impact positif du groupe dénommée B ! Pact, qui se base sur trois engagements, parmi lesquels se trouve le pilier planète, qui engage le groupe à contribuer dans la neutralité carbone. Le groupe a inscrit son plan de transition dans la structure de la *Net Zero Initiative* et a défini des objectifs validés par la SBTi (cf. chapitre 2 de l'URD – partie 2.2.1.1). Le groupe a l'ambition d'atteindre zéro émission nette en 2050 avec un objectif intermédiaire à 2035 de réduction de 38 % de nos émissions de GES sur les scopes 1 et 2 d'ici à 2035 (vs FY20 en absolu) et 30 % de réduction de nos émissions de GES sur le scope 3 d'ici 2035 (vs FY20 en intensité).

Pour cela le groupe a mis en place une gouvernance spécifique sur le climat en créant des instances dédiées :

- le *Carbon Accounting Corporate Committee*, constitué en 2022-2023, a pour mission d'intégrer la composante carbone dans le pilotage financier et stratégique de Bonduelle (cf. chapitre 2 de l'URD – partie 2.2.1.4) ;
- le *Climate Change Committee*, instance dédiée à l'adaptation au changement climatique, définit et coordonne les activités

sur cet enjeu. Ce comité a pour objectif d'identifier les risques liés au changement climatique, d'ajuster la stratégie climat à la stratégie du groupe et structurer les approches d'adaptation dans chacun des piliers, d'accompagner la mise en place des approches d'adaptation et d'informer annuellement le GELT. Tout cela grâce à une équipe structurée autour de 4 thèmes : commercial, agro-industrie, financier et RSE. Ce comité aura également pour mission d'analyser des scénarios climatiques pour permettre d'avoir une vue globale des impacts du changement climatique sur les activités de Bonduelle.

Également concernant les risques physiques, un travail régulier, au niveau de nos implantations, a pour objectif d'identifier ces risques physiques, et à ce jour aucun risque majeur n'a été identifié (cf. chapitre 4 de l'URD – partie 4.2.2 Catégorie 2). Concernant notre chaîne de valeur, Bonduelle a initié un panorama des effets du changement climatique sur ses activités majeures (cf. chapitre 2 de l'URD – partie 2.2.1.4).

Bonduelle a établi une feuille de route sur plusieurs années pour se conformer aux nouvelles exigences du futur *reporting* de durabilité (CSRD – *Corporate Sustainability Reporting Directive*) concernant notamment les risques et opportunités liés au changement climatique.

Ainsi, compte tenu :

- des activités du Groupe Bonduelle et de son implantation géographique ;
- de la nature et l'ampleur des impacts actuels et potentiels des risques et opportunités liés au changement climatique tels qu'identifiés et évalués dans ses Facteurs de risques (cf. partie 4.2 de l'URD) et sa Déclaration de performance extra-financière (cf. partie 2.5 de l'URD) ;
- des engagements pris par le groupe dans ce domaine notamment en matière de réduction de ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2035,

le Groupe Bonduelle n'a pas identifié d'effets significatifs pour l'exercice 2023-2024. En particulier :

- aucune provision significative pour risques et charges liés à l'environnement ne figure au bilan consolidé au 30 juin 2024 ;
- pas d'impacts significatifs sur la valeur de ses actifs corporels ou incorporels. En particulier, la mise en œuvre des plans d'actions nécessaires pour adapter les outils de production ne remet pas en cause leurs durées d'utilisation.

## NOTE 4 PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

### 4.1 Variation du périmètre de consolidation

Il n'y a pas eu d'évolution de périmètre significative sur la période.

### 4.2 Sociétés mises en équivalence

Au 30 juin 2024, le résultat des sociétés mises en équivalence correspond aux résultats des sociétés détenues proratisées des taux de détention par le Groupe Bonduelle (voir note 14).

## NOTE 5 DONNÉES OPÉRATIONNELLES ET ÉLÉMENTS NON RÉCURRENTS

### 5.1 Information sectorielle

(en milliers d'euros)	Zone Europe	Zone hors Europe	Éliminations	Total au 30/06/2023
<b>Compte de Résultat</b>				
Chiffre d'affaires	1 511 149	898 137	(3 065)	2 406 221
Ventes intersecteurs	(3 065)	0	3 065	0
<b>TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>1 508 084</b>	<b>898 137</b>	<b>0</b>	<b>2 406 221</b>
Résultat opérationnel courant	71 561	(5 683)		65 878

(en milliers d'euros)	Zone Europe	Zone hors Europe	Total au 30/06/2023
<b>Actifs non courants</b>			
France	332 775		332 775
États-Unis		379 875	379 875
Autres	167 105	109 311	276 417
<b>TOTAL ACTIFS NON COURANTS</b>	<b>499 880</b>	<b>489 186</b>	<b>989 067</b>

(en milliers d'euros)	Zone Europe	Zone hors Europe	Éliminations	Total au 30/06/2024
<b>Compte de Résultat</b>				
Chiffre d'affaires	1 564 567	813 585	(6 383)	2 371 769
Ventes intersecteurs	(6 383)		6 383	0
<b>TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>1 558 184</b>	<b>813 585</b>	<b>0</b>	<b>2 371 769</b>
Résultat opérationnel courant	79 855	(4 562)	0	75 293

(en milliers d'euros)	Zone Europe	Zone hors Europe	Total au 30/06/2024
<b>Actifs non courants</b>			
France	337 328		337 328
États-Unis		259 781	259 781
Autres	173 184	109 030	282 214
<b>TOTAL ACTIFS NON COURANTS</b>	<b>510 512</b>	<b>368 811</b>	<b>879 322</b>



### 5.1.1 Informations par activités

(en milliers d'euros)	Conserve	Surgelé	Frais	Total au 30/06/2023
Chiffre d'affaires	1 126 301	278 784	1 001 137	2 406 221

(en milliers d'euros)	Conserve	Surgelé	Frais	Total au 30/06/2024
Chiffre d'affaires	1 120 136	303 029	948 604	2 371 769

### 5.1.2 Informations par zones géographiques de destination

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2023		Au 30/06/2024	
France	762 275	32 %	796 314	34 %
États-Unis	604 495	25 %	552 573	23 %
Europe du Sud	249 231	10 %	272 229	12 %
Allemagne	219 918	9 %	214 914	9 %
Eurasie <sup>(1)</sup>	235 684	10 %	201 538	9 %
Europe du Nord	130 851	5 %	122 518	5 %
Europe centrale et orientale	140 376	6 %	148 319	6 %
Autres	63 391	3 %	63 364	3 %
<b>TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>2 406 221</b>	<b>100 %</b>	<b>2 371 769</b>	<b>100 %</b>

(1) Russie et autres pays de la CEI.

## 5.2 Achats et charges externes

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2023	Au 30/06/2024
Achats de marchandises et autres approvisionnements	(1 304 793)	(1 250 972)
Production stockée	75 041	67 524
Variation de stocks de marchandises et autres approvisionnements	35 629	1 029
Autres charges externes	(536 626)	(517 678)
<b>TOTAL ACHATS ET CHARGES EXTERNES</b>	<b>(1 730 749)</b>	<b>(1 700 097)</b>



### 5.3 Autres produits et autres charges opérationnels

(en milliers d'euros)	Notes	Au 30/06/2023	Au 30/06/2024
Prestations opérationnelles		14 178	9 069
Reprises de provisions	11.1	3 147	5 307
Reprise de perte de valeur sur actif circulant	5.5 & 5.6	5 014	1 449
Subventions		3 159	3 310
Produits de cessions d'actifs		681	669
Autres produits opérationnels <sup>(1)</sup>		6 754	7 373
<b>TOTAL AUTRES PRODUITS OPÉRATIONNELS</b>		<b>32 933</b>	<b>27 177</b>

(1) Ce poste se compose essentiellement de ventes aux partenaires non classées en chiffre d'affaires, d'indemnités d'assurance et de régularisation de comptes de tiers

(en milliers d'euros)	Notes	Au 30/06/2023	Au 30/06/2024
Impôts et taxes		(21 352)	(21 203)
Dotations aux provisions	11.1	(8 798)	(5 469)
Pertes de valeur sur actif circulant	5.5 & 5.6	(21 599)	(15 950)
Autres charges opérationnelles <sup>(1)</sup>		4 053	797
<b>TOTAL AUTRES CHARGES OPÉRATIONNELLES</b>		<b>(47 696)</b>	<b>(41 825)</b>

(1) Ce poste se compose essentiellement de production immobilisée.

### 5.4 Éléments non récurrents

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2023	Au 30/06/2024
Frais de réorganisation et de restructuration <sup>(1)</sup>	(11 454)	(8 609)
Franchises d'assurance et coûts liés aux sinistres	1 306	(741)
Dépréciation d'actifs corporels et goodwill <sup>(2)</sup>	(1 788)	(129 928)
Autres (solde net) <sup>(3)</sup>	203	(5 759)
<b>TOTAL ÉLÉMENTS NON RÉCURRENTS</b>	<b>(11 733)</b>	<b>(145 037)</b>

(1) Comprend pour l'essentiel diverses charges liées à des évolutions d'organisations et arrêts d'activités, et notamment la restructuration de l'organisation industrielle de l'activité de frais prêt à l'emploi en Amérique du Nord avec au 30 juin 2024 des charges de 5 millions d'euros (8,3 millions d'euros au 30 juin 2023).

(2) Au 30 juin 2024 concerne :

- la restructuration de l'organisation industrielle de l'activité de frais prêt à l'emploi en Amérique du Nord avec une reprise de 6,4 millions d'euros suite à la remise en service de certaines lignes dans l'usine de Swedesboro (New Jersey), alors que sur l'exercice 2022-2023 une dépréciation de droits d'utilisation de 1,8 million d'euros avait été comptabilisée ;
- la dépréciation du goodwill de l'UGT de l'activité du frais prêt à l'emploi en Amérique du Nord pour 130,8 millions d'euros (cf. note 10.1) ;
- la dépréciation des actifs du site de Saint-Mihiel pour 5 millions d'euros suite à l'annonce du redimensionnement de Bonduelle Frais France avec la cessation d'activité sur ce site (cf. note 2.1).

(3) Correspond pour 2,9 millions d'euros à la décision de sanction de l'Autorité de la Concurrence pour des pratiques anticoncurrentielles liées à la gestion de la suppression de l'utilisation du Bisphénol A (BPA) dans les contenants alimentaires. Bonduelle a fait appel de la décision. Comprend également une provision pour congés payés, de 1,3 million d'euros, couvrant la période du 1<sup>er</sup> décembre 2009 au 30 juin 2023, relative aux arrêts de la cour de cassation du 13 septembre 2023 précisant le droit des salariés à acquérir des congés payés pendant leur arrêt maladie, peu important l'origine de la maladie ou la durée de cet arrêt.

## 5.5 Stocks et encours

(en milliers d'euros)	Valeurs brutes	Dépréciation	Valeurs nettes au 30/06/2023	Valeurs brutes	Dépréciation	Valeurs nettes au 30/06/2024
Matières et emballages	230 511	(11 407)	219 104	216 298	(10 860)	205 438
Encours et produits finis	479 424	(30 449)	448 976	552 836	(37 392)	515 444
<b>TOTAL STOCKS ET ENCOURS</b>	<b>709 935</b>	<b>(41 856)</b>	<b>668 080</b>	<b>769 134</b>	<b>(48 252)</b>	<b>720 881</b>

### Détail des dépréciations des stocks et encours

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2023	Au 30/06/2024
<b>Matières et emballages</b>		
À l'ouverture de l'exercice	(9 868)	(11 407)
Dotations	(5 605)	(3 878)
Reprises	3 443	292
Variation de périmètre	0	0
Écarts de conversion et autres	623	4 133
<b>À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE</b>	<b>(11 407)</b>	<b>(10 860)</b>
<b>Encours et produits finis</b>		
À l'ouverture de l'exercice	(21 200)	(30 449)
Dotations	(13 891)	(7 696)
Reprises	1 192	703
Variation de périmètre	0	0
Écarts de conversion et autres	3 450	50
<b>À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE</b>	<b>(30 449)</b>	<b>(37 392)</b>

## 5.6 Clients et autres débiteurs

(en milliers d'euros)	Valeurs brutes	Dépréciation	Valeurs nettes au 30/06/2023	Valeurs brutes	Dépréciation	Valeurs nettes au 30/06/2024
Clients	214 075	(3 473)	210 602	226 288	(5 947)	220 341
Créances fiscales et sociales	47 116	0	47 116	44 968	0	44 968
Autres créances	48 306	(981)	47 325	40 661	(437)	40 224
<b>TOTAL CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS</b>	<b>309 497</b>	<b>(4 454)</b>	<b>305 044</b>	<b>311 917</b>	<b>(6 384)</b>	<b>305 533</b>

## Variation des pertes de valeurs sur clients et autres débiteurs

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2023	Au 30/06/2024
<b>Clients</b>		
À l'ouverture de l'exercice	(1 763)	(3 473)
Dotations	(1 786)	(4 239)
Reprises	363	296
Variation de périmètre	0	0
Écarts de conversion et autres <sup>(1)</sup>	(286)	1 469
<b>À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE</b>	<b>(3 473)</b>	<b>(5 947)</b>
<b>Autres créances</b>		
À l'ouverture de l'exercice	(422)	(981)
Dotations	(722)	(137)
Reprises	18	561
Écarts de conversion et autres <sup>(1)</sup>	145	120
<b>À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE</b>	<b>(981)</b>	<b>(437)</b>

(1) Reclassements de compte à compte.

## Échéanciers des clients et comptes rattachés

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2023	Au 30/06/2024
Non échues	182 751	173 261
Échues		
• moins de 30 jours	17 423	38 287
• entre 30 et 90 jours	7 144	6 323
• plus de 90 jours	3 286	2 470
<b>TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS</b>	<b>210 602</b>	<b>220 341</b>

## 5.7 Fournisseurs et autres créditeurs

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2023	Au 30/06/2024
Dettes fournisseurs	465 964	416 566
Dettes sur acquisitions d'actifs	25 873	19 708
Dettes fiscales et sociales	130 883	132 186
Autres dettes	64 423	63 107
<b>TOTAL FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS</b>	<b>687 143</b>	<b>631 567</b>

## NOTE 6 CHARGES, EFFECTIFS ET AVANTAGES DU PERSONNEL

### 6.1 Rémunérations et effectifs

(en milliers d'euros et nombre de salariés)	Au 30/06/2023	Au 30/06/2024
Frais de personnel des sociétés intégrées	(512 374)	(499 545)
Effectif moyen annuel	11 038	10 409
Effectif permanent	8 363	8 221

### 6.2 Engagements envers le personnel

#### 6.2.1 Régimes à cotisations définies

Le groupe participe à la constitution des retraites de son personnel conformément aux lois et usages des pays dans lesquels les sociétés du groupe exercent leur activité. Les engagements correspondent aux cotisations dues. Le montant s'élève à 34 875 milliers d'euros au 30 juin 2024, contre 33 359 milliers d'euros au 30 juin 2023.

#### 6.2.2 Régimes à prestations définies

Le groupe a par ailleurs principalement des engagements contractuels d'indemnités de départ et de fin de carrière dont il a la responsabilité. Les engagements sont évalués selon la méthode des Unités de Crédit Projetées.

La description des plans se trouve note 3.4.13.

L'évolution de la situation financière des régimes à prestations définies est la suivante :

(en milliers d'euros)	2022-2023	2023-2024
<b>Compte de résultat : Charge de Retraite</b>		
Coût des services rendus dans l'année	1 191	1 372
Effet de l'actualisation	704	783
Rendement attendu des actifs du régime	0	0
(Gains)/Pertes liés à la liquidation du régime	0	0
<b>CHARGE (PRODUIT) DE RETRAITE COMPTABILISÉE</b>	<b>1 894</b>	<b>2 155</b>

(en milliers d'euros)	2022-2023	2023-2024
<b>Variation de la valeur actualisée de l'obligation</b>		
<b>Valeur actualisée de l'obligation DBO <sup>(1)</sup> au 1<sup>er</sup> juillet</b>	<b>21 849</b>	<b>22 874</b>
Coût des services rendus dans l'année	1 461	1 372
Effet de l'actualisation	704	783
Réduction et amendement du régime	(271)	0
Effet de change	21	12
Prestations versées	(1 183)	(802)
(Gains)/Pertes actuariels liés à des changements d'hypothèses démographiques	(1 021)	30
(Gains)/Pertes actuariels liés à des changements d'hypothèses actuarielles	508	97
(Gains)/Pertes actuariels liés à des écarts d'expérience	805	294
Autres mouvements	0	(121)
<b>VALEUR ACTUALISÉE DE L'OBLIGATION DBO <sup>(1)</sup> AU 30 JUIN</b>	<b>22 874</b>	<b>24 538</b>

(1) DBO : Defined benefit obligation.



(en milliers d'euros)	2022-2023	2023-2024
<b>Variation de la juste valeur des actifs du régime</b>		
<b>Juste valeur des actifs du régime au 1<sup>er</sup> juillet</b>	<b>993</b>	<b>1 186</b>
Rendement attendu des actifs du régime	0	0
Cotisations employeur	1 409	37
Prestations versées	(1 217)	(40)
Gains/(Pertes) actuariels liés à des écarts d'expérience	1	(2)
<b>JUSTE VALEUR DES ACTIFS DU RÉGIME AU 30 JUIN</b>	<b>1 186</b>	<b>1 180</b>

(en milliers d'euros)	2022-2023	2023-2024
<b>Réconciliation du montant reconnu au bilan</b>		
<b>Situation financière nette : surplus/(déficit)</b>	<b>(21 688)</b>	<b>(23 358)</b>
Effet de la limitation des surplus	0	0
<b>(Provision) au 30 juin</b>	<b>(21 688)</b>	<b>(23 358)</b>
<b>ACTIF NET AU 30 JUIN</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

(en milliers d'euros)	2022-2023	2023-2024
<b>Écarts Actuariels</b>		
(Gains)/Pertes actuariels générés au 1 <sup>er</sup> juillet	737	903
(Gains)/Pertes actuariels générés entre le 1 <sup>er</sup> juillet et le 30 juin	166	424

(en milliers d'euros)	2022-2023	2023-2024
<b>Évolution des montants inscrits au bilan au cours de l'exercice</b>		
(Passif) Actif net d'ouverture	(20 855)	(21 688)
(Charge) Produit de retraite	(1 894)	(2 155)
Prestations payées par l'employeur	1 374	799
Effet de change	(21)	(12)
Reconnaissance des écarts actuariels par capitaux propres	(292)	(422)
Autres mouvements	0	120
<b>(PASSIF) ACTIF NET DE CLÔTURE</b>	<b>(21 688)</b>	<b>(23 358)</b>

Pour les hypothèses actuarielles en fin d'exercice, se référer à la note 3.4.13.

Les actifs de couverture sont les actifs gérés par des établissements financiers en couverture des engagements d'indemnités de départ en retraite (IDR), adossés sur l'actif général.

Au 30 juin 2024, la sensibilité des provisions pour engagements de retraite au taux d'actualisation était la suivante : une hausse de 0,50 point du taux d'actualisation aurait diminué l'obligation du groupe de 1 294 milliers d'euros. À l'inverse, une baisse de 0,50 point aurait augmenté l'obligation du groupe de 1 409 milliers d'euros.

### 6.3 Paiements fondés sur des actions

La Gérance de Bonduelle SCA peut octroyer à certains dirigeants et collaborateurs du groupe des options d'achat d'actions et des attributions gratuites d'actions de la société Bonduelle.

#### Caractéristiques des plans d'attribution gratuite d'actions (AGA)

	Plan n° 27	Plan n° 28	Plan n° 29	Plan n° 30
Date d'Assemblée :	06/12/2018	02/12/2021	02/12/2021	02/12/2021
Date de la décision de la Gérance	10/12/2020	09/12/2021	13/12/2022	15/12/2023
Nombre initial d'actions attribuées	232 735	182 995	289 117	369 337
• Dont nombre d'actions attribuées à Christophe Bonduelle, représentant de Pierre et Benoit Bonduelle SAS, Gérant de Bonduelle SCA <sup>(2)</sup>	Non applicable	Non applicable	Non applicable	0
• Dont nombre d'actions attribuées à l'ensemble du GELT <sup>(3)</sup>	114 885	113 057	138 596	169 793
• Dont autres	117 850	69 938	150 521	199 544
<b>Nombre total d'AGA</b>	<b>232 735</b>	<b>182 995</b>	<b>289 117</b>	<b>369 337</b>
<b>Nombre total d'AGA annulées ou caduques</b>	<b>207 213</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Date d'attribution effective	15/11/2023	14/11/2024	18/11/2025	13/11/2026
Date de première cession possible	15/11/2023	15/11/2024	19/11/2025	14/11/2026
<b>Nombre d'actions effectivement attribuées au 30 juin 2024</b>	<b>25 522</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

(1) L'attribution gratuite d'actions est d'une part basée sur un mécanisme d'intéressement long terme. Plans basés sur un critère de rentabilité des capitaux employés et sur un critère RSE relatif à l'ambition B Corp et dont le bénéfice effectif est conditionné par la présence dans les effectifs à la date d'attribution effective. Et d'autre part, dans le cadre d'un mécanisme de fin de carrière des cadres dirigeants, sur la base de l'exécution des plans de succession. Conformément aux dispositions du Code Afep-Medef, il n'existe pas d'opérations de couverture au bénéfice des mandataires sociaux.

(2) Bonduelle SCA ne comprend aucun salarié. Aucune rémunération n'est versée au titre du mandat de représentant légal de Pierre et Benoit Bonduelle SAS, Gérant de Bonduelle SCA. Ainsi, Christophe Bonduelle, représentant de Pierre et Benoit Bonduelle SAS, ne bénéficie pas de plan d'attribution gratuite d'actions.

(3) Au cours de l'exercice 2023-2024, il a été décidé de rebaptiser le "Comité Exécutif" par "Global Executive Leadership Team" (GELT). Il faut entendre par "GELT" les membres le composant à la date de l'attribution gratuite d'actions.

#### Valorisations des plans d'option et d'attribution gratuite d'actions

Comme indiqué en note 3.4.18, les options d'achat d'actions et attribution gratuite d'actions accordées aux salariés sont valorisées à leur juste valeur à la date d'attribution, en utilisant le modèle de valorisation *Black & Scholes* pour les plans

d'options et l'actualisation de la valeur de l'action ajustée de la valeur des dividendes pour les plans d'attribution gratuite d'actions. La juste valeur des actions gratuitement attribuées est également calculée sur la base de conditions de présence et de performance déterminées par la Gérance.

Le produit IFRS 2 de la période s'élève à 905 milliers d'euros.

## NOTE 7 FINANCEMENT ET INSTRUMENTS FINANCIERS

### 7.1 Gestion des risques financiers

Le groupe a mis en place une organisation permettant de gérer de façon centralisée l'ensemble de ses risques financiers de liquidité, de change, de taux et de contrepartie. La Direction financière a chargé la Direction des financements et de la trésorerie groupe de cette responsabilité, en mettant à sa disposition l'expertise et les outils nécessaires pour intervenir sur les différents marchés financiers dans les meilleures conditions d'efficacité et de sécurité. L'organisation et les procédures appliquées sont régulièrement revues par la Direction de l'audit interne et les Commissaires aux Comptes. La Direction générale du groupe, lors de réunions régulièrement organisées avec le Directeur financier et le Directeur des financements et de la trésorerie valide, sur la base d'un *reporting* diffusé mensuellement, l'exécution des stratégies de gestion qu'elle a précédemment autorisées.

Dans un environnement mondial en rapide mutation, caractérisé par la volatilité des marchés et l'évolution des techniques financières, la mission de la Direction des financements et de la trésorerie groupe est :

- de garantir un financement optimal et suffisant pour le développement de l'ensemble des activités opérationnelles et la croissance du groupe ;
- d'identifier, évaluer et couvrir l'ensemble des risques financiers en liaison étroite avec les organisations opérationnelles.

L'objectif est de minimiser, au moindre coût, l'impact des fluctuations des marchés financiers sur les comptes de résultat, afin de minorer les besoins en fonds propres alloués à la gestion de ces risques financiers.

Le groupe s'interdit de prendre des positions spéculatives.

#### 7.1.1 Risque de liquidité

La Direction financière du groupe a pour mission de maintenir une liquidité suffisante à tout moment en gérant de manière efficace la trésorerie du groupe en assurant des financements sécurisés par leur durée et leurs conditions. Elle met notamment en place des lignes de crédit confirmées pour garantir la flexibilité optimale des financements du groupe (voir note 7.6).

Les filiales de Bonduelle en Russie disposent, au 30 juin 2024, de lignes de financement locales immédiatement mobilisables pour financer les opérations courantes en Russie dans le respect des sanctions internationales.

La société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

### 7.1.2 Risques de marché

#### Risque de change

##### Risques liés aux variations de taux de change

Le groupe publie ses comptes consolidés en euros et a réalisé en 2023-2024, 61,5 % de son chiffre d'affaires et 89,5 % de son résultat opérationnel courant en euros.

La partie de l'actif, du passif, des ventes et des résultats, exprimée en autres devises, est en constante évolution. De ce fait, le groupe subit les effets de fluctuation de ces devises par rapport à l'euro lors de la conversion en euros dans ses comptes consolidés. Par exemple, lorsque l'euro s'apprécie par rapport à ces devises, cela conduit à diminuer la contribution aux résultats consolidés des filiales établissant leurs comptes dans ces devises.

Les ventes et dépenses des filiales du groupe sont généralement exprimées dans leur devise locale, à l'exception des importations, exportations et transactions financières qui font l'objet de couvertures de change centralisées et systématiques dès lors que l'exposition est de nature à pouvoir être couverte : Bonduelle estime donc que son exposition locale aux fluctuations des devises, après couverture, doit rester limitée.

##### Politique de couverture des risques de variation de change

Le but est de couvrir les risques liés à l'activité commerciale des filiales du groupe dans une devise autre que leur monnaie fonctionnelle et les risques portant sur les financements de certaines filiales opérant dans des pays dont la devise fonctionnelle n'est pas l'euro ; le cadrage actif/passif des financements est effectué par adossement naturel ou par mise en place d'instruments financiers.

Le groupe utilise des instruments financiers disponibles sur les marchés de gré à gré, dans le but exclusif de couvrir des risques financiers qui découlent de son activité industrielle et commerciale. Les opérations de couverture sont prises en conformité avec les objectifs et procédures déterminés par la Direction générale de Bonduelle. Elles sont centralisées au niveau de la Direction des financements et de la trésorerie groupe.

La politique du groupe à l'égard des fluctuations de change consiste à calculer périodiquement son exposition nette sur les devises et à recourir à des instruments financiers dérivés pour réduire ce risque.

Le groupe utilise surtout des contrats de change à terme, des *swaps* de change et des options conclus avec des contreparties bancaires de premier rang. Le détail du portefeuille ainsi qu'une analyse de la sensibilité du taux de change sont repris en notes 7.2 et 7.5.



### Risque de taux d'intérêt

La politique de gestion des taux d'intérêt est coordonnée, contrôlée et gérée de manière centralisée, avec pour objectif la protection des flux de trésorerie futurs et la réduction de la volatilité de la charge financière. Le groupe utilise les divers instruments disponibles sur le marché, notamment des contrats d'options et d'échange de taux (*swaps*).

Par ailleurs, en application de la norme IFRS 9, les fluctuations des taux d'intérêt peuvent avoir un impact sur les résultats et les capitaux propres consolidés du groupe. Le détail du portefeuille ainsi qu'une analyse de la sensibilité du taux d'intérêt sont repris en notes 7.2 et 7.5.

### Risque de crédit

Compte tenu de la qualité des principales contreparties, de la très grande dispersion de ses clients à travers le monde, et principalement dans le secteur de la grande distribution, le groupe considère qu'il est peu exposé à un risque de contrepartie significatif, risque qui fait néanmoins l'objet, pour très large partie, d'une couverture auprès d'un assureur de premier rang.

La juste valeur des clients et comptes rattachés est considérée comme identique à leur valeur nette comptable compte tenu du degré de liquidité important de ces postes.

### Risque de contrepartie

S'agissant des actifs financiers en général et donc les éventuelles disponibilités, le groupe ne travaille qu'avec des contreparties bancaires de premier rang. Ces éventuels excédents ponctuels de trésorerie sont généralement pilotés sous forme de dépôts à court terme rémunérés.

### Risque de matières premières

À travers les décisions d'implantation de ses usines, le Groupe Bonduelle a toujours privilégié le choix des meilleures terres agricoles et la diversification géographique de ses zones d'approvisionnement, afin de réduire les risques résultant des aléas climatiques et inhérents aux activités de culture.

Par ailleurs, il n'existe pas de marché organisé des matières premières agricoles achetées par le Groupe Bonduelle. Cependant, l'évolution des cours des matières premières agricoles cotées sur un marché, influence de façon plus ou moins significative, selon les alternatives agricoles ouvertes aux

producteurs, les prix d'achats du groupe. Pour pérenniser ses sources d'approvisionnement en légumes, Bonduelle négocie annuellement avec les Organisations de Producteurs, très en amont des campagnes de récolte, principalement sur la base d'une marge nette à l'hectare pour le producteur. Bonduelle est donc contraint de répercuter dans ses prix de vente le résultat des négociations d'achats de légumes, qui varient selon les zones géographiques d'approvisionnement.

Toutefois, la résilience de la rentabilité opérationnelle courante du Groupe Bonduelle démontre sa capacité globale à répercuter la hausse des coûts de matières premières dans les prix de vente.

Afin de se prémunir contre la volatilité des matières premières énergétiques, dont l'électricité et le gaz, le Groupe Bonduelle a déployé un cadre de gestion permettant de suivre ces expositions sur plusieurs années et donner des instructions aux filiales pour mise en place de couvertures physiques (achat de quantités à prix fixes) directement auprès des fournisseurs de gaz et électricité.

### 7.1.3 Gestion des capitaux propres et dividendes

Le Groupe Bonduelle veille en permanence à optimiser sa structure financière en respectant l'équilibre entre sa dette financière nette et ses capitaux propres et en maintenant une politique de distribution de dividendes régulière. Les objectifs recherchés sont la maîtrise du coût du capital, une politique de maximisation de la valeur, de distribution de dividendes pour les actionnaires, et le maintien d'une flexibilité financière suffisante pour pouvoir profiter d'opportunités lorsque celles-ci se présentent.

Les capitaux propres au 30 juin 2024 s'élèvent à 640,1 millions d'euros sur la base desquels la Gérance proposera, à l'Assemblée Générale du 5 décembre 2024, un dividende de 0,20 euro par action. Sur la base des actions portant jouissance au 1<sup>er</sup> juillet 2024, soit 32 630 114 actions, le montant de la distribution de dividendes proposé au vote de l'Assemblée Générale s'élèvera à 6,5 millions d'euros.

Le dividende par action proposé lors de l'Assemblée Générale du 7 décembre 2023 au titre de l'exercice au 30 juin 2023 s'élevait à 0,25 euro par action.

## 7.2 Résultat financier

Le résultat financier du groupe au 30 juin 2024 s'élève à - 35,1 millions d'euros contre - 31,3 millions d'euros un an auparavant.

(en milliers d'euros)		Au 30/06/2023	Au 30/06/2024
<b>Coût de l'endettement financier</b>	<b>A</b>	<b>(23 743)</b>	<b>(31 103)</b>
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		70	944
Intérêts au taux d'intérêt effectif		(23 804)	(32 046)
Gains et pertes sur dettes couvertes en juste valeur		4 151	(4 278)
Gains et pertes sur dérivés de couverture de juste valeur		(4 160)	4 278
<b>Autres produits et charges financiers</b>	<b>B</b>	<b>(7 539)</b>	<b>(3 965)</b>
Gains et pertes de change		(5 087)	366
Gains et pertes sur dérivés non éligibles à la comptabilité de couverture (change et taux)		491	(21)
Autres charges et produits financiers		(2 944)	(4 310)
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>A + B</b>	<b>(31 282)</b>	<b>(35 068)</b>

Le coût de l'endettement financier net, composante principale du résultat financier, s'affiche en hausse, passant de - 23,7 millions d'euros au 30 juin 2023 à - 31,1 millions d'euros au 30 juin 2024.

Il est principalement composé des intérêts payés au taux d'intérêt effectif sur les différentes dettes du groupe par devise pour 32 millions d'euros. L'augmentation est due à la hausse de taux d'intérêt et également à la hausse de notre encours moyen sur l'exercice notamment due à l'inflation.

Suite à l'application de la norme IFRS 9, l'impact de l'inefficacité résiduelle entre les gains et pertes sur la dette couverte en juste valeur et les dérivés de couverture comptabilisés en juste valeur est enregistré en capitaux propres et sera repris dans le compte de résultat à l'échéance du sous-jacent, conformément à l'option offerte par IFRS 9 et retenue par le groupe.

Le taux d'intérêt, calculé sur la dette moyenne du groupe toutes devises confondues et retraité des effets IFRS, s'établit à 4,39 % contre 4,01 % l'année précédente (à périmètre constant).

Les autres produits et charges financiers (- 4 millions d'euros) se décomposent comme suit :

- 0,3 million d'euros de résultat de change correspondant au résultat des flux liés aux activités commerciales et de

trésorerie en devises. Suite à l'application de la norme IFRS 9, l'impact de l'inefficacité (valeur temps des options) est enregistré en capitaux propres et reclassé dans le compte de résultat à l'échéance du sous-jacent, conformément aux principes retenus par le groupe ;

- 4,3 millions d'euros d'autres charges et produits financiers principalement dus aux charges d'intérêts sur dettes de location - IFRS 16 pour un montant de - 2,9 millions d'euros.

Des calculs de sensibilité permettant de mesurer l'exposition du groupe à des variations significatives des taux d'intérêt et des taux de change ont été effectués conformément à ce que prévoit la norme IFRS 7.

S'agissant de l'exposition aux taux d'intérêt, le périmètre reprend l'ensemble des instruments financiers (dette et instruments dérivés). Les calculs sont établis à partir de la situation à la date d'arrêt qui est recalculée en opérant une translation de +/- 100 points de base sur l'ensemble des maturités de la courbe de taux. Les valeurs de marché des instruments sont issues des plateformes de valorisation utilisées par la Direction des financements et de la trésorerie groupe, et les données de marchés sont alimentées par des systèmes d'informations en temps réel (Reuters..).

## Étude de sensibilité aux taux d'intérêt

(en milliers d'euros)	Variation des taux d'intérêt de			
	+ 100 bp		- 100 bp	
	Impact Capitaux propres	Impact Résultat	Impact Capitaux propres	Impact Résultat
Intérêts sur les dettes	0	(5 839)	0	4 614
Valorisation <i>mark to market</i> des dettes	0	1 704	0	(1 752)
<b>Dettes</b>	<b>0</b>	<b>(4 135)</b>	<b>0</b>	<b>2 862</b>
Produits financiers des produits dérivés de taux	0	2 225	0	(1 816)
Valorisation <i>mark to market</i> des produits dérivés de taux	3 084	(1 704)	(2 788)	1 752
<b>Produits dérivés de taux</b>	<b>3 084</b>	<b>521</b>	<b>(2 788)</b>	<b>(63)</b>
<b>TOTAL</b>	<b>3 084</b>	<b>(3 614)</b>	<b>(2 788)</b>	<b>2 799</b>

S'agissant de l'exposition aux variations de change sur les devises utilisées par le groupe dans le cadre de son activité commerciale et de son endettement (USD, HUF, CZK, PLN...), les modalités de valorisation des instruments sont identiques à celles pratiquées pour les calculs de sensibilité sur le taux (systèmes d'informations et plateforme de valorisation...). Le périmètre retenu reprend les dettes et créances inscrites au bilan, la quote-part des flux commerciaux futurs à réaliser sur la période couverte, après opérations de couverture.

Conformément à IFRS 7 §23, il est précisé que, dans la mesure où il s'agit essentiellement de couverture de flux commerciaux

en devises, l'échéance des flux couverts ainsi que celle des instruments de couverture associés est généralement inférieure à un an.

Dans le cas d'actifs ou passifs plus longs, les couvertures peuvent aller au-delà d'un an, sans toutefois dépasser actuellement 5 ans.

Pour les modalités d'élaboration des calculs de sensibilité aux variations des devises, une variation de +/- 5 % des expositions contre les principales devises a été retenue.

(en milliers d'euros)	Variation des cours de change de			
	+ 5 % de variation de l'euro contre devise		- 5 % de variation de l'euro contre devise	
	Impact Capitaux propres	Impact Résultat	Impact Capitaux propres	Impact Résultat
HUF/EUR	192	256	(212)	(333)
USD/EUR	0	(68)	0	76
PLN/EUR	52	(56)	(54)	46
CZK/EUR	(41)	(45)	(97)	29
<b>TOTAL</b>	<b>203</b>	<b>87</b>	<b>(363)</b>	<b>(182)</b>

## 7.3 Présentation des actifs et passifs financiers par catégorie

Au 30/06/2023

(en milliers d'euros)	Valeur au Bilan	Juste valeur	Actifs financiers relevant du champ d'application de la norme IFRS 9 sur les instruments financiers			Actifs exclus du champ d'application de la norme IFRS 9 sur les instruments financiers
			Coût amorti	Juste valeur par capitaux propres	Juste valeur par résultat	
<b>Actif non courant</b>						
<b>Autres actifs financiers non courants</b>	<b>5 360</b>	<b>5 360</b>	<b>1 970</b>	<b>3 108</b>	<b>282</b>	
Titres de participation	387	387		387		
Instruments financiers dérivés actifs	3 003	3 003		2 721	282	
Autres immobilisations financières	1 970	1 970	1 970			
<b>Autres actifs non courants</b>	<b>5 669</b>	<b>5 669</b>	<b>2 906</b>			<b>2 763</b>
Autres créances non courantes	2 906	2 906	2 906			
Charges constatées d'avance	2 763	2 763	-			2 763
<b>Actif courant</b>						
<b>Créances clients &amp; autres débiteurs</b>	<b>305 044</b>	<b>305 044</b>	<b>305 044</b>			
<b>Autres actifs courants</b>	<b>7 293</b>	<b>7 293</b>	<b>83</b>			<b>7 210</b>
Prêts et créances rattachés non consolidés	61	61	61			
Charges constatées d'avance	7 210	7 210				7 210
Autres actifs	22	22	22			
<b>Instruments financiers dérivés actifs</b>	<b>3 382</b>	<b>3 382</b>		<b>2 474</b>	<b>909</b>	
<b>VMP et autres placements</b>	<b>19</b>	<b>19</b>	<b>19</b>			
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>8 988</b>	<b>8 988</b>	<b>8 988</b>			

(en milliers d'euros)	Valeur au Bilan	Juste valeur	Passifs financiers relevant du champ d'application de la norme IFRS 9 sur les instruments financiers			Passifs exclus du champ d'application de la norme IFRS 9 sur les instruments financiers
			Coût amorti	Juste valeur par capitaux propres	Juste valeur par résultat	
<b>Passif non courant</b>						
<b>Dettes financières</b>	<b>296 947</b>	<b>297 053</b>	<b>296 735</b>	<b>10</b>	<b>307</b>	
Dette financière hors dérivés	289 817	289 923	296 735		(6 812)	
Instruments financiers dérivés passifs	7 129	7 129		10	7 119	
<b>Autres passifs non courants</b>	<b>24 496</b>	<b>24 496</b>	<b>18 662</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>5 833</b>
Produits constatés d'avance et autres comptes de régularisation	5 833	5 833				5 833
Dettes diverses	18 662	18 662	18 662			
<b>Passif courant</b>						
<b>Fournisseurs et autres créditeurs divers</b>	<b>687 143</b>	<b>687 143</b>	<b>687 143</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
<b>Dettes financières courantes</b>	<b>75 183</b>	<b>75 183</b>	<b>74 245</b>	<b>162</b>	<b>775</b>	
Dette financière hors dérivés	72 542	72 542	74 245		(1 703)	
Instruments financiers dérivés passifs courants	2 640	2 640		162	2 478	
<b>Autres passifs courants</b>	<b>493</b>	<b>493</b>				<b>493</b>
Produits constatés d'avance et autres comptes de régularisation	493	493				493

**Au 30/06/2024**

	Valeur au Bilan	Juste valeur	Actifs financiers relevant du champ d'application de la norme IFRS 9 sur les instruments financiers			Actifs exclus du champ d'application de la norme IFRS 9 sur les instruments financiers
			Coût amorti	Juste valeur par capitaux propres	Juste valeur par résultat	
<i>(en milliers d'euros)</i>						
<b>Actif non courant</b>						
<b>Autres actifs financiers non courants</b>	<b>3 349</b>	<b>3 349</b>	<b>2 026</b>	<b>1 322</b>	<b>0</b>	
Titres de participation	387	387		387		
Instruments financiers dérivés actifs	935	935	0	935		
Autres immobilisations financières	2 026	2 026	2 026			
<b>Autres actifs non courants</b>	<b>4 668</b>	<b>4 668</b>	<b>3 006</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 662</b>
Autres créances non courantes	3 006	3 006	3 006			
Charges constatées d'avance	1 662	1 662				1 662
<b>Actif courant</b>						
<b>Créances clients &amp; autres débiteurs</b>	<b>305 499</b>	<b>305 499</b>	<b>305 499</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
<b>Autres actifs courants</b>	<b>6 315</b>	<b>6 315</b>	<b>27</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>6 288</b>
Prêts et créances rattachés non consolidés	(3)	(3)	(3)			
Charges constatées d'avance	6 288	6 288	0			6 288
Autres actifs	30	30	30			
<b>Instruments financiers dérivés actifs</b>	<b>630</b>	<b>630</b>	<b>0</b>	<b>273</b>	<b>357</b>	
<b>VMP et autres placements</b>	<b>21</b>	<b>21</b>	<b>21</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>16 191</b>	<b>16 191</b>	<b>16 191</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	

	Valeur au Bilan	Juste valeur	Passifs financiers relevant du champ d'application de la norme IFRS 9 sur les instruments financiers			Passifs exclus du champ d'application de la norme IFRS 9 sur les instruments financiers
			Coût amorti	Juste valeur par capitaux propres	Juste valeur par résultat	
<i>(en milliers d'euros)</i>						
<b>Passif non courant</b>						
<b>Dettes financières</b>	<b>340 898</b>	<b>340 981</b>	<b>340 009</b>	<b>797</b>	<b>175</b>	
Dette financière hors dérivés	336 630	336 713	340 009		(3 296)	
Instruments financiers dérivés passifs	4 268	4 268		797	3 471	
<b>Autres passifs non courants</b>	<b>35 832</b>	<b>35 832</b>	<b>30 783</b>			<b>5 049</b>
Produits constatés d'avance et autres comptes de régularisation	5 049	5 049				5 049
Dettes diverses	30 783	30 783	30 783			
<b>Passif courant</b>						
<b>Fournisseurs et autres créditeurs divers</b>	<b>631 567</b>	<b>631 567</b>	<b>631 567</b>			
<b>Dettes financières courantes</b>	<b>162 506</b>	<b>162 487</b>	<b>161 848</b>	<b>140</b>	<b>499</b>	
Dette financière hors dérivés	160 768	160 749	161 848		(1 099)	
Instruments financiers dérivés passifs courants	1 738	1 738		140	1 598	
<b>Autres passifs courants</b>	<b>894</b>	<b>894</b>				<b>894</b>
Produits constatés d'avance et autres comptes de régularisation	894	894				894

**Compensation des actifs et passifs financiers (amendement IFRS 7)**

Le groupe souscrit des dérivés de gré à gré avec des banques de première catégorie dans le cadre de conventions qui prévoient de compenser les montants dus et à recevoir en cas de défaillance de l'une des parties contractantes. Ces accords de compensation conditionnels ne répondent pas aux critères de la norme IAS 32 pour permettre la compensation des instruments dérivés actifs et passifs au bilan. Ils entrent cependant dans le champ d'application des informations à fournir au titre de la norme IFRS 7.13 sur la compensation des

actifs et passifs financiers. À ce titre, les effets des accords de compensation sont les suivants :

- montant net des instruments financiers dérivés actifs selon la norme IFRS 7.13 : + 0,7 million d'euros ;
- montant net des instruments financiers dérivés passifs selon la norme IFRS 7.13 : - 5,1 millions d'euros.

Ces opérations sont réparties de façon équilibrée sur cinq partenaires bancaires de premier rang.

## 7.4 Autres actifs financiers non courants

Les mouvements des valeurs brutes et des pertes de valeur s'analysent de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2022	Acquisition ou dotation	Cession ou reprise	Autres <sup>(3)</sup>	Au 30/06/2023
<b>Valeurs brutes <sup>(1)</sup></b>					
Titres de participation <sup>(2)</sup>	18 012	331	0	0	18 343
Instruments financiers dérivés actifs	1 310	0	0	1 693	3 003
Autres immobilisations financières	2 126	1 958	(20)	(1 888)	2 176
	<b>21 448</b>	<b>2 289</b>	<b>(20)</b>	<b>(195)</b>	<b>23 522</b>
<b>Pertes de valeur</b>					
Titres de participation <sup>(2)</sup>	17 955	0	0	0	17 955
Autres immobilisations financières	206	0	0	0	206
	<b>18 161</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>18 161</b>
<b>Valeurs nettes</b>					
Titres de participation <sup>(2)</sup>	57	331	0	0	388
Instruments financiers dérivés actifs	1 310	0	0	1 693	3 003
Autres immobilisations financières	1 920	1 958	(20)	(1 888)	1 970
	<b>3 287</b>	<b>2 289</b>	<b>(20)</b>	<b>(195)</b>	<b>5 360</b>

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2023	Acquisition ou dotation	Cession ou reprise	Autres <sup>(3)</sup>	Au 30/06/2024
<b>Valeurs brutes <sup>(1)</sup></b>					
Titres de participation <sup>(2)</sup>	18 343	0	(1 221)	0	17 122
Instruments financiers dérivés actifs	3 003	0	0	(2 068)	935
Autres immobilisations financières	2 176	213	(162)	4	2 232
	<b>23 522</b>	<b>213</b>	<b>(1 383)</b>	<b>(2 064)</b>	<b>20 289</b>
<b>Pertes de valeur</b>					
Titres de participation <sup>(2)</sup>	17 955	0	(1 221)	0	16 734
Autres immobilisations financières	206	0	0	0	206
	<b>18 161</b>	<b>0</b>	<b>(1 221)</b>	<b>0</b>	<b>16 940</b>
<b>Valeurs nettes</b>					
Titres de participation <sup>(2)</sup>	388	0	0	0	388
Instruments financiers dérivés actifs	3 003	0	0	(2 068)	935
Autres immobilisations financières	1 970	213	(162)	4	2 026
	<b>5 360</b>	<b>213</b>	<b>(162)</b>	<b>(2 064)</b>	<b>3 349</b>

(1) Les principes de valorisation sont précisés dans la note 4.

(2) Cette rubrique correspond à la valeur comptable des principaux titres des sociétés non consolidées détenus par le groupe. Elle contient essentiellement la participation du Groupe Bonduelle dans la société Coopérative France Champignon (France) dont la liquidation est en cours depuis le 18 février 2021. Conformément à IFRS 10 et 11, cette société n'est pas consolidée, le groupe n'en détenant pas le contrôle. Conformément à la situation, les titres sont intégralement dépréciés par capitaux propres.

(3) Reclassements et juste valeur des instruments financiers dérivés actifs.

## 7.5 Instruments financiers dérivés

Afin de gérer son exposition au risque de change et de taux d'intérêt, le groupe utilise des instruments dérivés conclus de gré à gré. La politique du groupe est de ne pas opérer sur les marchés financiers à des fins spéculatives.

### 7.5.1 Dérivés de Taux

#### Couvertures de juste valeur

Parmi les emprunts obligataires du groupe émis à taux fixe, un a été *swappés* à taux variable dès l'émission. Ces *swaps* répondent aux critères de la comptabilité de couverture de juste valeur au sens de la norme IAS 39 amendée par IFRS 9. La quote-part de dette sous-jacente et les *swaps* sont comptabilisés au bilan pour leur valeur de marché.

#### Couvertures de flux de trésorerie

Concernant la tranche EUR de l'USPP émis en juillet 2017, des *caps* et des *tunnels* ont été mis en place pour se prémunir de la hausse éventuelle des taux d'intérêt. Ceux-ci répondent aux critères de comptabilisation en capitaux propres au sens de l'application de la norme IFRS 9.

#### Couvertures non éligibles à la comptabilité de couverture IFRS

La dette du groupe est pour partie composée d'encours de dettes *swappées* à taux variable. Le groupe est donc exposé aux hausses de taux d'intérêt en euros. Pour couvrir ce risque, le groupe a mis en place des instruments optionnels de type *tunnels*, ou *caps*, permettant de se prémunir d'une hausse importante des taux d'intérêt ; ces instruments répondent désormais aux critères de comptabilisation en capitaux propres au sens de l'application de la norme IFRS 9. Au 30 juin 2024, le groupe n'affiche aucune couverture de taux non éligible à la comptabilité de couverture.

### 7.5.2 Dérivés de Change

#### Couvertures de juste valeur

À l'instar des années précédentes, le groupe a mis en place des couvertures de change et de taux sur les financements intra-groupe couvrant les besoins de certaines de ses filiales situées en dehors de la zone euro (Brésil, Hongrie, Pologne, États-Unis). Ces financements intra-groupe en devises font l'objet d'une couverture systématique et intégrale du risque de change, de telle sorte que les variations de valeur du sous-jacent (le prêt/emprunt intra-groupe en devises) soient parfaitement et intégralement compensées par les variations de valeur inverses de l'élément de couverture. Typiquement ces couvertures ont été réalisées par le biais d'achats ou ventes à terme.

#### Couvertures de flux de trésorerie

Les ventes du groupe sont essentiellement libellées en euro. Toutefois, dans certains pays, le groupe peut facturer en devises, pour l'essentiel en dollar américain, en forint hongrois, en couronne tchèque et en zloty polonais. Le groupe publie ses comptes en euros, et les variations de valeur de ces devises par rapport à l'euro peuvent avoir un impact sur son résultat consolidé. Pour limiter la sensibilité de son résultat, le groupe met en place des couvertures de flux de trésorerie en négociant des dérivés fermes et optionnels.

#### Couvertures non éligibles à la comptabilité de couverture IFRS

Certains dérivés mis en place par le groupe en couverture des flux de trésorerie futurs ne répondent pas aux critères de la comptabilité de couverture au sens de la norme IFRS 9. Il s'agit essentiellement de stratégies optionnelles en dehors de la monnaie. Dans ce cas, les variations de valeur sont enregistrées directement en résultat.



**Instruments dérivés au 30/06/2023**

(en milliers d'euros)	Notionnel	Valeur comptable	
		Actif	Passif
<b>Dérivés de taux (A)</b>			
Couvertures de Flux de trésorerie <sup>(1)</sup>	170 000	3 872	0
Couvertures de Juste Valeur	150 000	279	8 904
Couvertures non éligibles à la comptabilité de couverture IFRS	0	0	0
<i>Dont instruments fermes : Swaps</i>	0	0	0
<i>Dont instruments conditionnels : Caps</i>	0	0	0
<i>Dont instruments conditionnels : Floors</i>	0	0	0
<b>Dont Courant</b>		<b>1 175</b>	<b>1 779</b>
<b>Dont Non courant</b>		<b>2 976</b>	<b>7 125</b>
<b>Dérivés de change (B)</b>			
Couvertures de Flux de trésorerie	30 243	1 373	172
<i>Dont instruments à terme</i>	26 301	1 172	134
<i>Dont instruments optionnels</i>	3 942	201	38
Couvertures de Juste Valeur	29 358	555	523
Couvertures non éligibles à la comptabilité de couverture IFRS	19 934	306	170
<i>Dont instruments à terme</i>	9 837	152	16
<i>Dont instruments optionnels</i>	10 097	154	154
<b>Dont Courant</b>		<b>2 207</b>	<b>861</b>
<b>Dont Non courant</b>		<b>27</b>	<b>4</b>
<b>TOTAL INSTRUMENTS DÉRIVÉS (A + B)</b>			
<b>Dont Courant</b>		<b>3 382</b>	<b>2 640</b>
<b>Dont Non courant</b>		<b>3 003</b>	<b>7 129</b>

(1) Y compris caps non actifs.

## Instruments dérivés au 30/06/2024

(en milliers d'euros)	Notionnel	Valeur comptable	
		Actif	Passif
<b>Dérivés de taux (A)</b>			
Couvertures de Flux de trésorerie <sup>(1)</sup>	285 000	935	797
Couvertures de Juste Valeur	120 000	0	4 627
Couvertures non éligibles à la comptabilité de couverture IFRS	0	0	0
<i>Dont instruments fermes : Swaps</i>	0	0	0
<i>Dont instruments conditionnels : Caps</i>	0	0	0
<i>Dont instruments conditionnels : Floors</i>	0	0	0
<b>Dont Courant</b>			<b>1 157</b>
<b>Dont Non courant</b>		<b>935</b>	<b>4 268</b>
<b>Dérivés de change (B)</b>			
Couvertures de Flux de trésorerie	18 250	322	141
<i>Dont instruments à terme</i>	14 709	271	100
<i>Dont instruments optionnels</i>	3 541	51	40
Couvertures de Juste Valeur	42 459	82	217
Couvertures non éligibles à la comptabilité de couverture IFRS	49 085	226	225
<i>Dont instruments à terme</i>	44 193	226	147
<i>Dont instruments optionnels</i>	4 891	0	79
<b>Dont Courant</b>		<b>630</b>	<b>582</b>
<b>Dont Non courant</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL INSTRUMENTS DÉRIVÉS (A + B)</b>			
<b>Dont Courant</b>		<b>630</b>	<b>1 739</b>
<b>Dont Non courant</b>		<b>935</b>	<b>4 268</b>

(1) Y compris caps non actifs.

## Position nette de change du groupe (hors exposition patrimoniale)

(Position nette de change couverte par des instruments dérivés)

(en milliers d'euros)	30/06/2023				
	USD/EUR	HUF/EUR	CZK/EUR	PLN/EUR	AUTRES
Position nette avant couverture	761	25 317	(5 027)	(2 861)	(1 899)
Position nette après couverture	(1 602)	(3 250)	(1 446)	(1 528)	(288)

  

(en milliers d'euros)	30/06/2024				
	USD/EUR	HUF/EUR	CZK/EUR	PLN/EUR	AUTRES
Position nette avant couverture	(717)	17 026	(4 130)	(4 410)	(1 162)
Position nette après couverture	(717)	(1 195)	(868)	(697)	(146)

## 7.6 Endettement net

### 7.6.1 Ventilation par nature de l'endettement net

#### Au 30/06/2023

(en milliers d'euros)	Nominal	< 6 mois	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Dettes obligataire USPP	336 015	37 479	0	261 678	27 967	327 124
Dettes de location	79 387	8 456	8 456	45 481	16 994	79 387
Autres emprunts auprès des établissements de crédit	99	39	39	21	0	99
Emprunts et dettes financières diverses	184	17	17	151	0	184
Intérêts courus	2 623	2 623	0	0	0	2 623
Concours bancaires courants	32 330	32 330	0	0	0	32 330
<b>Total endettement Brut avant dérivés</b>	<b>450 638</b>	<b>80 944</b>	<b>8 512</b>	<b>307 331</b>	<b>44 961</b>	<b>441 747</b>
<b>Dérivés - Passifs</b>		<b>2 447</b>	<b>194</b>	<b>7 129</b>	<b>0</b>	<b>9 770</b>
<i>Dont dérivés couvrant une dette en fair value hedge</i>		1 781	0	7 125	0	8 906
<i>Dont autres dérivés</i>		666	194	4	0	864
<b>Total endettement Brut après juste valeur des instruments dérivés</b>		<b>83 391</b>	<b>8 705</b>	<b>314 460</b>	<b>44 961</b>	<b>451 517</b>
<b>Dérivés - Actifs</b>		<b>1 524</b>	<b>1 858</b>	<b>3 003</b>	<b>0</b>	<b>6 384</b>
<i>Dont dérivés couvrant une dette en fair value hedge</i>		0	0	279	0	279
<i>Dont autres dérivés</i>		1 524	1 858	2 724	0	6 105
<b>Valeurs Mobilières de Placement</b>	<b>19</b>	<b>19</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>19</b>
<b>Disponibilités</b>	<b>8 988</b>	<b>8 988</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>8 988</b>
<b>TOTAL ENDETTEMENT NET</b>		<b>72 860</b>	<b>6 847</b>	<b>311 458</b>	<b>44 961</b>	<b>436 124</b>
<b>TOTAL ENDETTEMENT NET - HORS IFRS 16</b>		<b>64 404</b>	<b>(1 609)</b>	<b>265 977</b>	<b>27 967</b>	<b>356 737</b>

## Au 30/06/2024

(en milliers d'euros)	Nominal	< 6 mois	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Dettes obligataires USPP	297 366	38 227	27 976	226 520	0	292 722
Dettes de location	76 231	8 931	8 931	43 899	14 469	76 231
Autres emprunts auprès des établissements de crédit	160 096	50 096	0	110 000	0	160 096
Emprunts et dettes financières diverses	147	18	18	111	0	147
Intérêts courus	2 013	2 013				2 013
Concours bancaires courants	42 420	42 420				42 420
<b>Total endettement Brut avant dérivés</b>	<b>578 273</b>	<b>141 705</b>	<b>36 925</b>	<b>380 530</b>	<b>14 469</b>	<b>573 629</b>
<b>Dérivés - Passifs</b>		<b>458</b>	<b>1 280</b>	<b>4 268</b>	<b>0</b>	<b>6 006</b>
<i>Dont dérivés couvrant une dette en fair value hedge</i>		217	1 156	3 471	0	4 843
<i>Dont autres dérivés</i>		241	124	797	0	1 163
<b>Total endettement Brut après juste valeur des instruments dérivés</b>		<b>142 163</b>	<b>38 206</b>	<b>384 798</b>	<b>14 469</b>	<b>579 635</b>
<b>Dérivés - Actifs</b>		<b>538</b>	<b>92</b>	<b>935</b>	<b>0</b>	<b>1 566</b>
<i>Dont dérivés couvrant une dette en fair value hedge</i>		82	0	0	0	82
<i>Dont autres dérivés</i>		456	92	935	0	1 483
<b>Valeurs Mobilières de Placement</b>	<b>21</b>	<b>21</b>				<b>21</b>
<b>Disponibilités</b>	<b>16 191</b>	<b>16 191</b>				<b>16 191</b>
<b>TOTAL ENDETTEMENT NET</b>		<b>125 413</b>	<b>38 113</b>	<b>383 862</b>	<b>14 469</b>	<b>561 857</b>
<b>TOTAL ENDETTEMENT NET – HORS IFRS 16</b>		<b>116 482</b>	<b>29 181</b>	<b>339 963</b>	<b>0</b>	<b>485 626</b>

## 7.6.2 Ventilation par devise des dettes financières nettes

(en milliers d'euros)/(-) = disponibilités	Au 30/06/2023	Au 30/06/2024
EUR	298 115	453 734
USD	57 759	38 669
HUF	(1 138)	572
RUB	187	(10 014)
BRL	(2 854)	(2 741)
PLN	2 906	4 980
KZT	1 983	1 176
AUTRES	(221)	(750)
<b>TOTAL ENDETTEMENT NET – HORS IFRS 16</b>	<b>356 737</b>	<b>485 626</b>

### 7.6.3 Endettement net (y compris instruments dérivés) et gearing

	30/06/2023	Augmentation	(Diminution)	Variations de Juste Valeur de la dette	Variations de Juste Valeur des instruments dérivés	Écarts de conversion	Autres <sup>(1)</sup>	30/06/2024
Passifs financiers	372 129	160 000	(28 475)	4 248	(3 772)	(118)	(608)	503 404
Dettes de location	79 387	21 152	(25 820)			696	815	76 231
Placements et dérivés actifs	15 392		5 814		(4 820)	1 392	0	17 778
<b>Endettement net (A)</b>	<b>436 124</b>	<b>181 152</b>	<b>(60 108)</b>	<b>4 248</b>	<b>1 048</b>	<b>(814)</b>	<b>207</b>	<b>561 857</b>
<b>Endettement net – Hors IFRS 16 (C)</b>	<b>356 737</b>	<b>160 000</b>	<b>(34 289)</b>	<b>4 248</b>	<b>1 048</b>	<b>(1 510)</b>	<b>(608)</b>	<b>485 626</b>
<b>Capitaux propres totaux (B)</b>	<b>774 456</b>							<b>640 148</b>
<b>Capitaux propres totaux – Hors IFRS 16 (D)</b>	<b>789 090</b>							<b>648 264</b>
<b>CAPITAUX EMPLOYÉS (A + B)</b>	<b>1 210 580</b>							<b>1 202 005</b>
<b>Gearing (A/B)</b>	<b>56,3 %</b>							<b>87,8 %</b>
<b>Gearing – Hors IFRS 16 (C/D)</b>	<b>45,2 %</b>							<b>74,9 %</b>
<b>REBITDA (E)</b>	<b>148 335</b>							<b>157 478</b>
<b>REBITDA – HORS IFRS 16 (F)</b>	<b>125 399</b>							<b>136 504</b>
<b>Levier d'endettement (A/E)</b>	<b>2,94</b>							<b>3,57</b>
<b>Levier d'endettement – Hors IFRS 16 (C/F)</b>	<b>2,84</b>							<b>3,56</b>

(1) Le poste "autres" correspond à la variation de périmètre et à la variation des intérêts courus et à des modifications de contrats sans impact cash pour les dettes de location.

### 7.6.4 Échéancier de la dette obligataire

Échéance	Notionnel	Devises	< 1 an		1 à 5 ans		> 5 ans			
			Nominal	Intérêts *	Nominal	Intérêts *	Nominal	Intérêts *		
<b>Émissions publiques</b>										
Émissions privées	2027	150 000	EUR	30 000	1 594	90 000	1 607		120 000	3 202
	2027	50 000	USD	9 341	1 067	28 024	1 046		37 366	2 113
	2029	140 000	EUR	28 000	2 519	112 000	4 871		140 000	7 390

\* Montants exprimés en euros et avant éventuelle couverture de taux.

#### Au 30 juin 2024

Les émissions sont soumises à des *covenants* financiers, principalement une clause d'exigibilité anticipée en cas de défaut sur remboursement de dette financière (*cross default*) et en cas de non-respect des ratios suivants :

- ratio de dettes long terme sur capitaux permanents inférieur ou égal à 0,60 ;
- ratio d'actifs courants consolidés sur passifs courants consolidés supérieur ou égal à 1,10.

Au 30 juin 2024, le groupe respecte ces *covenants* financiers.

### 7.6.5 Liquidités

La maturité du crédit syndiqué (RCF) d'un montant de 400 millions d'euros, indexé sur des critères de Responsabilité sociétale d'entreprise (RSE), a été portée à février 2029 (activation de la première option d'extension). Ce RCF est utilisé à hauteur de 50 millions au 30 juin 2024.

Par ailleurs, le programme de titres de créances négociables à court terme (*Negotiable European Commercial Paper* - Neu CP) a continué à rencontrer un vif succès auprès des investisseurs au cours de l'année. Le plafond maximum de ce programme, sécurisé par la ligne de crédit RCF, est de 400 millions d'euros.

Le groupe bénéficie par ailleurs de plusieurs ouvertures de crédits bancaires confirmées d'une maturité inférieure à 3 ans portant le montant total des lignes bancaires confirmées (y compris RCF) à 500 millions d'euros (comme au 30 juin 2023), utilisées à hauteur de 60 millions d'euros au 30 juin 2024.

Les tirages réalisés dans le cadre des lignes de crédits bancaires (y compris RCF) confirmées à plus d'un an, sont classés au bilan consolidé en dettes financières non courantes.

## NOTE 8 IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

### 8.1 Impôt sur le résultat

#### 8.1.1 Taux effectif d'impôt

	Au 30/06/2023	Au 30/06/2024
Taux d'impôt moyen :	80,7 %	(17,7) %

#### 8.1.2 Rapprochement entre la charge d'impôts et le résultat avant impôt

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2023	%	Au 30/06/2024	%
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>	<b>8 788</b>		<b>(119 772)</b>	
Résultat net des sociétés mises en équivalence	(4 384)		(3 584)	
Charge d'impôt	18 460		18 543	
<b>RÉSULTAT AVANT IMPÔT ET RÉSULTATS DES MISES EN ÉQUIVALENCES</b>	<b>22 864</b>		<b>(104 813)</b>	
Charge d'impôt théorique <sup>(1)</sup>	5 906	25,83 %	(27 073)	25,83 %
<b>Rapprochement :</b>				
Différences permanentes <sup>(2)</sup>	(902)	(3,9) %	27 927	(26,6) %
Différentiel de taux (pays étrangers) <sup>(3)</sup>	(1 841)	(8,1) %	5 659	(5,4) %
Incidence des déficits reportables et autres <sup>(4)</sup>	15 297	66,9 %	12 031	(11,5) %
<b>CHARGE RÉELLE D'IMPÔT</b>	<b>18 460</b>	<b>80,7 %</b>	<b>18 543</b>	<b>(17,7) %</b>

(1) En France, la contribution exceptionnelle sur l'impôt à laquelle le groupe est assujéti est de 3,3 % pour l'exercice 2023-2024. Le taux théorique de l'impôt, y compris cette contribution exceptionnelle, est donc de 25,83 % en 2023-2024.

(2) Au 30 juin 2024, elles correspondent principalement à l'absence de déductibilité des dépréciations de goodwill.

(3) Les principaux pays contributeurs au différentiel de taux d'imposition sont les États-Unis, la Hongrie et la Russie.

(4) Compte tenu des perspectives de rentabilité, les déficits reportables, incluant les pertes de l'année 2023-2024, ne sont pas activés.

Au 30 juin 2024, le montant de l'impôt versé est de 24 737 milliers d'euros.

### 8.1.3 Impôts différés

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2023	Au 30/06/2024
Provisions et immobilisations	19 558	20 543
Marges sur stocks	498	496
Déficits reportables <sup>(1)</sup>	798	2 843
Amortissements dérogatoires et provisions réglementées	(12 026)	(12 196)
Autres <sup>(2)</sup>	148	1 577
<b>ACTIF (PASSIF) NET D'IMPÔTS DIFFÉRÉS</b>	<b>8 975</b>	<b>13 263</b>

(1) En raison des perspectives bénéficiaires des sociétés concernées.

(2) Variation d'impôts due aux retraitements d'instruments financiers.

Les impôts différés actifs relatifs aux déficits fiscaux reportables sont reconnus sur la base de *business plans* établis sur un horizon raisonnable et dans la mesure où l'existence même de ces déficits fiscaux ne fait l'objet d'aucune incertitude.

### Variation des actifs (passifs) nets d'impôts différés

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2023	Au 30/06/2024
<b>À L'OUVERTURE</b>	<b>11 984</b>	<b>8 975</b>
Impôts imputés au compte de résultat	1 162	2 624
Impôts imputés directement en capitaux propres	(845)	1 495
Autres variations <sup>(1)</sup>	(3 326)	169
<b>À LA CLÔTURE</b>	<b>8 975</b>	<b>13 263</b>

(1) Écarts de conversion et transfert de poste à poste.

## NOTE 9 RÉSULTAT PAR ACTION

Le dividende proposé à l'Assemblée Générale du 5 décembre 2024 est de 0,20 euro par action.

Au 30 juin 2024, le capital de Bonduelle SCA se compose de 32 630 114 actions d'une valeur nominale de 1,75 euro (cf. 5.4 - Variation des capitaux propres consolidés).

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2023	Au 30/06/2024
<b>Résultat net part du groupe</b>	<b>14 496</b>	<b>(119 744)</b>
Nombre d'actions retenues pour le calcul :		
• Du résultat net	32 020 545	32 044 698
• Du résultat net dilué	32 700 411	32 886 147
<b>Résultat par action (en euros)</b>		
• De base	0,45	(3,74)
• Dilué <sup>(1)</sup>	0,44	(3,64)

(1) La dilution s'explique principalement par la probabilité d'exercice des plans de stocks-options et les plans d'attribution gratuite d'actions. Compte tenu des actions d'autocontrôle affectées à l'objectif de couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions, le risque de dilution est limité.



## NOTE 10 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

## 10.1 Goodwill

Le poste *goodwill* varie de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2022	Acquisition ou dotation	Sortie de périmètre	Autres <sup>(1)</sup>	Au 30/06/2023
<b>VALEUR BRUTE</b>	<b>463 719</b>	<b>897</b>	<b>0</b>	<b>(19 550)</b>	<b>445 066</b>
Perte de valeur	(63 531)	0	0	2 801	(60 730)
<b>VALEUR NETTE</b>	<b>400 188</b>	<b>897</b>	<b>0</b>	<b>(16 749)</b>	<b>384 336</b>

(1) Écarts de conversion.

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2023	Acquisition ou dotation	Sortie de périmètre	Autres <sup>(1)</sup>	Au 30/06/2024
<b>VALEUR BRUTE</b>	<b>445 066</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>4 233</b>	<b>449 299</b>
Perte de valeur <sup>(2)</sup>	(60 730)	(130 784)	0	(909)	(192 423)
<b>VALEUR NETTE</b>	<b>384 336</b>	<b>(130 784)</b>	<b>0</b>	<b>3 323</b>	<b>256 876</b>

(1) Écarts de conversion.

(2) Dépréciation de l'UGT frais prêt à l'emploi en Amérique du Nord : 130,8 millions d'euros.

Au 30 juin 2024, la valeur nette par UGT s'établit de la façon suivante :

Goodwill par UGT	Au 30/06/2023	Acquisition ou dotation	Sortie de périmètre	Autres <sup>(1)</sup>	Au 30/06/2024
Europe/conserves et surgelés	74 227	0	0	(228)	73 999
Europe/frais prêt à l'emploi	73 160	0	0	0	73 160
Europe orientale/conserves et surgelés	10 757	0	0	167	10 924
Amérique du Nord/frais prêt à l'emploi	226 192	(130 784)	0	3 385	98 793
<b>TOTAL</b>	<b>384 336</b>	<b>(130 784)</b>	<b>0</b>	<b>3 324</b>	<b>256 876</b>

(1) Écarts de conversion.

## Mise en œuvre des tests de dépréciation

Les unités génératrices de trésorerie (UGT) présentant des indicateurs de perte de valeur, ou comprenant un *goodwill*, ont fait l'objet d'un test de dépréciation en 2024.

Selon les UGT et en fonction de la pertinence des hypothèses et des références comparables disponibles sur le marché, la valeur recouvrable des actifs retenue par le groupe est une valeur d'utilité ou une valeur de marché.

Les principales hypothèses retenues pour la détermination des valeurs d'utilité de chaque UGT sont décrites en note 3.4.4.

Pour les tests de dépréciation au 30 juin 2024, le groupe a projeté dans ses plans d'affaires les effets sur ses différentes activités des éléments suivants, selon sa meilleure estimation sur la base des informations disponibles à cette date concernant les éléments externes et des initiatives et projets qui seront mis en œuvre par le groupe tels qu'il l'envisage à cette même date. L'inflation a été prise en compte selon les hypothèses connues à date.

## Test de la valeur de l'activité de frais prêt à l'emploi en Amérique du Nord

Malgré un redressement amorcé en 2023-2024 de l'activité frais en Amérique du Nord, la génération de *cash flow* futurs actualisés s'avérant inférieure à la valeur des actifs concernés, le groupe a procédé à une dépréciation du goodwill de l'activité à hauteur de 130,8 millions d'euros. Cette dépréciation est enregistrée en éléments non récurrents.



Voici les sensibilités réalisées aux variations des trois variables : le taux d'actualisation, le niveau de marge, et la croissance à long terme :

### Tests de sensibilité

(en millions d'euros)

	Impact sur la valeur recouvrable
Taux de marge – baisse de 0,5 point	(34,0)
Taux WACC – hausse de 1 point	(36,6)
Croissance à long terme – baisse de 1 point	(32,8)

### Test de la valeur des actifs de l'UGT conserve et surgelé en Europe orientale

Le groupe a réalisé un test de perte de valeur sur les actifs de l'UGT conserve et surgelé en Europe orientale, incluant la Russie, sur la base de projection de *cash flow* avec une approche prudente sur les paramètres de croissance, et prenant en compte les paramètres limitants comme les investissements et l'arrêt temporaire du site de Belgorod.

Aucune dépréciation n'a été reconnue sur l'exercice.

### Autres UGT

Concernant les autres UGT, elles sont considérées sensibles à une des trois variables, si la hausse supérieure à 1 point du taux d'actualisation, ou la baisse supérieure à 0,5 point du taux de croissance à long terme, ou la baisse supérieure à 1 point du taux de marge opérationnelle, entraînerait une dépréciation.

Aucune variation dans ces proportions du taux d'actualisation, du taux de croissance à long terme ou du taux de marge opérationnelle ne se traduirait par une dépréciation d'UGT.

## 10.2 Autres immobilisations incorporelles

Les mouvements des valeurs brutes et pertes de valeur s'analysent de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2022	Acquisition ou dotation	Cession, sortie ou reprise	Sortie de périmètre	Autres <sup>(1)</sup>	Au 30/06/2023
<b>Valeurs brutes</b>						
Marques, brevets et licences	23 704	0	(49)	0	1	23 657
Logiciels	87 042	1 184	(7)	0	5 991	94 209
Autres	7 446	547	0	0	1 315	9 309
Immobilisations en cours	13 010	3 802	0	0	(11 007)	5 804
	<b>131 202</b>	<b>5 533</b>	<b>(56)</b>	<b>0</b>	<b>(3 700)</b>	<b>132 979</b>
<b>Amortissements et pertes de valeur</b>						
Marques, brevets et licences	1 796	2	(51)	0	1	1 748
Logiciels	73 619	5 976	(7)	0	(160)	79 428
Autres	66	0	0	0	2	68
	<b>75 481</b>	<b>5 978</b>	<b>(58)</b>	<b>0</b>	<b>(156)</b>	<b>81 245</b>
<b>Valeurs nettes</b>						
Marques, brevets et licences	21 908					21 908
Logiciels	13 423					14 781
Autres	7 380					9 241
Immobilisations en cours	13 010					5 804
	<b>55 721</b>					<b>51 733</b>

(1) Écarts de conversion, transfert de poste à poste, et correction de la comptabilisation de coûts activés dans le cadre du programme de transformation impliquant des changements d'outils informatiques pour - 6,2 millions d'euros (soit - 4,6 millions d'euros nets d'impôts).

# 5

## COMPTES CONSOLIDÉS

Annexe aux comptes consolidés annuels

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2023	Acquisition ou dotation	Cession, sortie ou reprise	Sortie de périmètre	Autres <sup>(1)</sup>	Au 30/06/2024
<b>Valeurs brutes</b>						
Marques, brevets et licences	23 657	0	0	0	(1)	23 656
Logiciels	94 209	677	(725)	0	4 356	98 517
Autres	9 309	37	0	0	140	9 486
Immobilisations en cours	5 804	4 352	0	0	(3 391)	6 765
	<b>132 979</b>	<b>5 066</b>	<b>(725)</b>	<b>0</b>	<b>1 104</b>	<b>138 424</b>
<b>Amortissements et pertes de valeur</b>						
Marques, brevets et licences	1 748	0	0	0	0	1 748
Logiciels	79 428	5 875	(264)	0	68	85 108
Autres	68	0	0	0	1	69
	<b>81 245</b>	<b>5 875</b>	<b>(264)</b>	<b>0</b>	<b>69</b>	<b>86 925</b>
<b>Valeurs nettes</b>						
Marques, brevets et licences	21 908					21 908
Logiciels	14 781					13 409
Autres	9 241					9 417
Immobilisations en cours	5 804					6 765
	<b>51 733</b>					<b>51 499</b>

(1) Écarts de conversion et transfert de poste à poste.

Les immobilisations incorporelles à durée de vie infinie, correspondent aux marques, détenues par le groupe et se répartissent comme suit :

### Marques par UGT

	Marque	Au 30/06/2023	Acquisition ou dotation	Sortie de périmètre	Autres	Au 30/06/2024
Europe/conserves et surgelés	Caségrain	20 215	0	0	0	20 215
Europe orientale/conserves et surgelés	Globus	1 500	0	0	0	1 500
<b>TOTAL</b>		<b>21 715</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>21 715</b>

### 10.3 Immobilisations corporelles

Les mouvements des valeurs brutes et pertes de valeur s'analysent de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2022	Acquisition ou dotation	Cession, sortie ou reprise	Sortie de périmètre	Autres <sup>(1)</sup>	Au 30/06/2023
<b>Valeurs brutes</b>						
Terrains	49 447	37	(54)	0	(1 406)	48 025
Constructions	427 677	1 177	(143)	0	(6 899)	421 812
Installations techniques, outillages et matériels industriels	885 353	11 064	(6 924)	0	17 143	906 637
Autres	67 983	5 690	(1 191)	0	(3 135)	69 346
Immobilisations en cours	54 498	58 075	(152)	0	(52 040)	60 381
	<b>1 484 957</b>	<b>76 043</b>	<b>(8 463)</b>	<b>0</b>	<b>(46 336)</b>	<b>1 506 201</b>
<b>Amortissements</b>						
Terrains	14 936	1 063	0	0	135	16 134
Constructions	333 387	11 995	(142)	0	(9 474)	335 766
Installations techniques, outillages et matériels industriels	681 883	39 313	(5 422)	0	(16 287)	699 487
Autres	49 531	6 309	(864)	0	(724)	54 252
Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0
	<b>1 079 736</b>	<b>58 680</b>	<b>(6 428)</b>	<b>0</b>	<b>(26 350)</b>	<b>1 105 638</b>
<b>Pertes de valeur</b>						
Terrains	163	0	0	0	0	163
Constructions	7 501	273	0	0	(338)	7 436
Installations techniques, outillages et matériels industriels	24 187	450	0	0	(1 076)	23 562
Autres	96	(7)	0	0	(4)	85
Immobilisations en cours	1 192	0	(1 030)	0	0	162
	<b>33 139</b>	<b>716</b>	<b>(1 030)</b>	<b>0</b>	<b>(1 417)</b>	<b>31 409</b>
<b>Valeurs nettes</b>						
Terrains	34 349					31 728
Constructions	86 788					78 610
Installations techniques, outillages et matériels industriels	179 283					183 588
Autres	18 356					15 010
Immobilisations en cours	53 306					60 218
	<b>372 082</b>					<b>369 154</b>

(1) Écarts de conversion et transfert de poste à poste.



(en milliers d'euros)	Au 30/06/2023	Acquisition ou dotation <sup>(1)</sup>	Cession, sortie ou reprise <sup>(2)</sup>	Sortie de périmètre	Autres <sup>(3)</sup>	Au 30/06/2024
<b>Valeurs brutes</b>						
Terrains	48 025	769	(253)	0	80	48 621
Constructions	421 812	10 622	(12 505)	0	5 747	425 676
Installations techniques, outillages et matériels industriels	906 637	18 415	(35 856)	0	40 567	929 763
Autres	69 346	6 723	(4 448)	0	327	71 948
Immobilisations en cours	60 381	40 679	0	0	(48 804)	52 256
	<b>1 506 201</b>	<b>77 207</b>	<b>(53 062)</b>	<b>0</b>	<b>(2 082)</b>	<b>1 528 263</b>
<b>Amortissements</b>						
Terrains	16 134	1 113	(91)	0	(3)	17 153
Constructions	335 766	12 396	(11 077)	0	(882)	336 203
Installations techniques, outillages et matériels industriels	699 487	40 663	(33 317)	0	684	707 517
Autres	54 252	6 107	(4 297)	0	(205)	55 857
Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0
	<b>1 105 638</b>	<b>60 279</b>	<b>(48 782)</b>	<b>0</b>	<b>(406)</b>	<b>1 116 730</b>
<b>Pertes de valeur</b>						
Terrains	163	1 887	(163)	0	0	1 887
Constructions	7 436	678	(1 911)	0	6 511	12 714
Installations techniques, outillages et matériels industriels	23 562	2 236	(5 547)	0	(6 221)	14 030
Autres	85	251	(9)	0	76	403
Immobilisations en cours	162	38	0	0	0	200
	<b>31 409</b>	<b>5 090</b>	<b>(7 630)</b>	<b>0</b>	<b>366</b>	<b>29 235</b>
<b>Valeurs nettes</b>						
Terrains	31 728					29 581
Constructions	78 610					76 759
Installations techniques, outillages et matériels industriels	183 588					208 216
Autres	15 010					15 688
Immobilisations en cours	60 218					52 056
	<b>369 154</b>					<b>382 298</b>

(1) Dont 5,0 millions de dotation pour dépréciation des immobilisations du site de Saint-Mihiel (cf. note 5.4 éléments non récurrents).

(2) Dont 3,9 millions de reprises sur les pertes de valeur (cf. note 5.4 éléments non récurrents).

(3) Écarts de conversion et transfert de poste à poste.

## 10.4 Droits d'utilisation

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2022	Acquisition ou dotation	Cession, sortie ou reprise	Sortie de périmètre	Autres <sup>(1)</sup>	Au 30/06/2023
<b>Valeurs brutes</b>						
Terrains	38 803	4 848	0	0	(18 981)	24 669
Constructions	74 014	10 387	(457)	0	(4 444)	79 500
Installations techniques, outillages et matériels industriels	14 726	5 022	(378)	0	(3 230)	16 141
Autres	15 023	2 413	(992)	0	(2 794)	13 651
	<b>142 565</b>	<b>22 670</b>	<b>(1 826)</b>	<b>0</b>	<b>(29 448)</b>	<b>133 961</b>
<b>Amortissements</b>						
Terrains	7 383	1 989	0	0	(3 311)	6 060
Constructions	27 928	8 337	(453)	0	(2 033)	33 780
Installations techniques, outillages et matériels industriels	7 976	2 902	(369)	0	(3 075)	7 434
Autres	6 817	3 730	(951)	0	(2 345)	7 251
	<b>50 105</b>	<b>16 958</b>	<b>(1 773)</b>	<b>0</b>	<b>(10 764)</b>	<b>54 526</b>
<b>Pertes de valeur <sup>(2)</sup></b>						
Terrains	0	0	0	0	0	0
Constructions	11 962	1 685	0	0	(592)	13 055
Installations techniques, outillages et matériels industriels	1 054	0	0	0	(76)	978
Autres	0	0	0	0	0	0
	<b>13 016</b>	<b>1 685</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>(668)</b>	<b>14 033</b>
<b>Valeurs nettes</b>						
Terrains	31 420					18 609
Constructions	34 123					32 665
Installations techniques, outillages et matériels industriels	5 696					7 729
Autres	8 206					6 400
	<b>79 444</b>					<b>65 402</b>

(1) Écarts de conversion et transfert de poste à poste.

(2) Dépréciation comptabilisée suite à l'analyse approfondie de l'activité de frais en Amérique du Nord : 1,7 million d'euros.



(en milliers d'euros)	Au 30/06/2023	Acquisition ou dotation	Cession, sortie ou reprise	Sortie de périmètre	Autres <sup>(1)</sup>	Au 30/06/2024
<b>Valeurs brutes</b>						
Terrains	24 669	978	0	0	(2 002)	23 646
Constructions	79 500	3 528	(705)	0	(4 758)	77 565
Installations techniques, outillages et matériels industriels	16 141	10 470	(5 429)	0	(373)	20 809
Autres	13 651	4 733	(3 284)	0	406	15 506
	<b>133 961</b>	<b>19 710</b>	<b>(9 418)</b>	<b>0</b>	<b>(6 727)</b>	<b>137 526</b>
<b>Amortissements</b>						
Terrains	6 060	1 409	0	0	181	7 650
Constructions	33 780	8 783	(568)	0	490	42 485
Installations techniques, outillages et matériels industriels	7 434	4 642	(5 159)	0	(751)	6 166
Autres	7 251	3 316	(3 116)	0	153	7 604
	<b>54 526</b>	<b>18 149</b>	<b>(8 843)</b>	<b>0</b>	<b>73</b>	<b>63 904</b>
<b>Pertes de valeur</b>						
Terrains	0	0	0	0	0	0
Constructions	13 055	0	(3 212)	0	(5 086)	4 757
Installations techniques, outillages et matériels industriels	978	0	(927)	0	4	55
Autres	0	0	0	0	0	0
	<b>14 033</b>	<b>0</b>	<b>(4 140)</b>	<b>0</b>	<b>(5 082)</b>	<b>4 812</b>
<b>Valeurs nettes</b>						
Terrains	18 609					15 996
Constructions	32 665					30 323
Installations techniques, outillages et matériels industriels	7 729					14 588
Autres	6 400					7 902
	<b>65 402</b>					<b>68 809</b>

(1) Écarts de conversion et transfert de poste à poste.

Les principaux contrats correspondent à des locations d'usines, de sièges sociaux et de terres agricoles, dont les principales caractéristiques et modalités d'évaluation sont les suivantes :

- locations d'usines : les sociétés américaines ont conclu des contrats de location de bâtiments pour certaines usines. La durée de ces contrats a été estimée en utilisant la durée contractuelle ;
- bureaux administratifs : la durée de ces contrats a été estimée en tenant compte de la durée légale des contrats. Le groupe a estimé qu'à l'expiration du contrat de bail, les pénalités ou coûts annexes n'étaient pas suffisamment significatifs pour engendrer une obligation implicite de rester dans les lieux. La durée des contrats s'échelonne entre des durées d'1 an (contrats renouvelables) à 15 ans ;
- terres agricoles : afin de cultiver des produits agricoles certaines de nos entités de production en Europe et aux États-Unis louent des terrains sur des durées de 5 à 100 ans.

## NOTE 11 AUTRES PROVISIONS ET PASSIFS ÉVENTUELS

### 11.1 Autres provisions

(en milliers d'euros)	30/06/2023	Dotation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Sortie de périmètre	Autre <sup>(2)</sup>	30/06/2024
Risques commerciaux	1 900	592	(913)	(359)	0	0	1 220
Risques sociaux <sup>(1)</sup>	11 065	3 670	(405)	(163)	0	157	14 323
Restructurations et réorganisations	715	170	(305)	0	0	0	579
Risques agro-industriels	3 794	1 560	0	(3 796)	0	0	1 558
Autres risques	2 456	4 926	(221)	(234)	0	(913)	6 015
	<b>19 929</b>	<b>10 917</b>	<b>(1 845)</b>	<b>(4 550)</b>	<b>0</b>	<b>(756)</b>	<b>23 695</b>

(en milliers d'euros)	Courant	Non courant	30/06/2024
Risques commerciaux	387	832	1 220
Risques sociaux <sup>(1)</sup>	8 322	6 001	14 323
Restructurations et réorganisations	0	579	579
Risques agro-industriels	1 558	0	1 558
Autres risques	1 758	4 257	6 015
	<b>12 025</b>	<b>11 670</b>	<b>23 695</b>

(1) La provision concerne principalement une provision pour le régime de workers' compensation. Voir note 3.4.14.

(2) Écarts de conversion et transferts de poste à poste.

### 11.2 Risques et litiges

#### 11.2.1 Activité de Bonduelle en Russie

##### Poursuite de l'activité commerciale

Bonduelle a pour mission d'assurer l'accès de la population aux denrées alimentaires, dans ses différents pays d'implantation, en cela compris l'Ukraine, la Russie et les pays voisins. Au cours de l'exercice 2023-2024 le Groupe Bonduelle a poursuivi son activité en Russie via ses filiales russes, en veillant à la sécurité de ses collaborateurs, ainsi qu'au respect des sanctions internationales.

Au titre de l'exercice 2023-2024, le chiffre d'affaires annuel externe réalisé avec des clients basés sur le territoire russe, s'élève à 154,0 millions d'euros, soit 6,5 % du chiffre d'affaires consolidé. Compte tenu de l'activité longue conservation majoritairement à marques en Russie, l'activité est relative pour le groupe.

##### Investissement et évaluation des actifs

Au 30 juin 2024 les actifs nets immobilisés relatifs aux activités en Russie représentent 28,6 millions d'euros, soit 4,1 % des actifs immobilisés du groupe. Ces actifs ont été testés dans le cadre des tests de dépréciation de l'UGT conserve et surgelé Europe orientale, avec une analyse de sensibilité, tenant compte d'un risque lié à l'environnement macro-économique et géopolitique accru ; le risque de dépréciation ressort comme limité.

Le groupe a maintenu à l'arrêt son usine située dans la région de Belgorod au cours de l'exercice et les solutions alternatives

mises en place en 2022-2023 se sont poursuivies. Le groupe considère qu'à ce stade aucune dépréciation n'est nécessaire sur ces actifs, étant précisé que leur montant au 30 juin 2024 n'est pas significatif (5 millions d'euros).

##### Risques financiers

Les filiales de Bonduelle en Russie disposent, au 30 juin 2024, de lignes de financement locales immédiatement mobilisables pour financer les opérations courantes en Russie dans le respect des sanctions internationales et n'ont bénéficié d'aucun soutien financier du groupe sur l'exercice. S'agissant de l'exposition aux variations de change, les impacts liés aux expositions de change sont repris dans le résultat financier (cf. note 7.2).

#### 11.2.2 Autres risques et litiges

Bonduelle peut être impliqué dans un certain nombre de procédures judiciaires, arbitrales et litiges dans le cadre de l'exercice normal de son activité et peut également faire l'objet de certaines demandes et/ou actions en justice qui dépassent le cadre du cours ordinaire de son activité.

Le montant des provisions retenu est fondé sur l'appréciation par Bonduelle du niveau de risque au cas par cas et dépend notamment de l'appréciation du bien-fondé des demandes, de l'évolution des procédures et/ou litiges et des arguments de défense présentés, étant précisé que la survenance d'événements en cours de procédure peut entraîner à tout moment une réappréciation du risque.

### 11.3 Engagements conditionnels et éventualités

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2023	Au 30/06/2024
<b>Engagements donnés</b>		
Avals et cautions donnés (nets des utilisations)	43 517	42 669
<b>Engagements reçus</b>		
Avals et cautions reçus (nets des utilisations)	8 675	9 830

Les engagements correspondent à la couverture de nos activités courantes.

#### Environnement

Les activités du groupe ne génèrent pas de passifs majeurs en termes d'environnement.

Le groupe fait face ponctuellement aux charges engendrées par la remise en état des sites industriels fermés.

**Gaz à effet de serre** : en l'absence de traitement comptable IFRS défini, les quotas de gaz à effet de serre ne font pas l'objet d'une comptabilisation dans les comptes consolidés.

Les émissions du Groupe Bonduelle certifiées et restituées sont de 15 751 TCO<sub>2</sub> au titre de l'année 2024.

Grâce aux économies d'énergie réalisées sur ses sites depuis 2008, à titre d'exemple, l'usage de vapeur d'origine biomasse sur le site d'Estrées-Mons opérationnel en 2015 a permis de diviser par 2 les émissions de gaz à effet de serre du groupe soumises à l'*Emission Trading System* (ETS), Bonduelle dispose d'un excédent de quotas disponibles sur son compte qui lui permet de ne pas avoir recours à un achat sur le marché des quotas.

Aucune provision significative pour garantie ou pour risques en matière d'environnement n'a été comptabilisée au 30 juin 2024.

## NOTE 12 AUTRES INFORMATIONS

### 12.1 Honoraires des Commissaires aux Comptes

La loi française a institué un contrôle légal de caractère permanent par deux Commissaires aux Comptes indépendants. La vérification de la régularité, de la sincérité et de l'image fidèle des comptes constitue l'objectif principal de ce contrôle.

Les Commissaires aux Comptes sont nommés par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires pour une durée de six exercices et sont rééligibles.

Bonduelle SCA a pour Commissaires aux Comptes :

#### Forvis Mazars

Représenté par Jean-Maurice El Nouchi, 61 rue Henri Regnault - 92400 COURBEVOIE.

#### Deloitte & Associés

Représenté par Édouard Lhomme, 78 Rue de la Chaude Rivière, 59800 LILLE.

Il n'existe ni dépendance juridique, ni dépendance économique entre eux.

Le mandat des Commissaires aux Comptes nommés par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 6 décembre 2018 se terminera à l'issue de l'approbation des comptes 2023-2024. Ainsi le Conseil de Surveillance, prenant en compte les recommandations du Comité d'Audit, basées sur un appel d'offres, propose à l'Assemblée Générale de nommer Grant Thornton, en remplacement de Forvis Mazars et de renouveler le mandat de Deloitte & Associés, en qualité de Commissaires aux Comptes titulaires pour une durée de 6 exercices, soit jusqu'à l'Assemblée Générale tenue dans l'année 2030.



Le tableau ci-dessous détaille les honoraires des Commissaires aux Comptes du groupe correspondant aux prestations effectuées au titre des exercices 2022-2023 et 2023-2024.

	Forvis Mazars				Deloitte & Associés				Autres				Total			
	2022-2023		2023-2024		2022-2023		2023-2024		2022-2023		2023-2024		2022-2023		2023-2024	
(en milliers d'euros)	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Certification des comptes consolidés et statutaires	648	92 %	665	93 %	843	89 %	855	88 %	110	100 %	75	100 %	1 601	91 %	1 596	91 %
Autres prestations connexes aux missions de certification	34	5 %	42	6 %	104	11 %	117	12 %	0	0 %	0	0 %	138	8 %	159	9 %
<b>Total des honoraires relatifs à des prestations d'audit</b>	<b>682</b>	<b>97 %</b>	<b>708</b>	<b>99 %</b>	<b>947</b>	<b>100 %</b>	<b>972</b>	<b>100 %</b>	<b>110</b>	<b>100 %</b>	<b>75</b>	<b>100 %</b>	<b>1 740</b>	<b>99 %</b>	<b>1 754</b>	<b>100 %</b>
Prestations fiscales	18	3 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %	18	1 %	0	0 %
Autres	5	1 %	4	1 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %	5	0 %	4	0 %
<b>Total des honoraires relatifs à des prestations autres que l'audit</b>	<b>23</b>	<b>3 %</b>	<b>4</b>	<b>1 %</b>	<b>0</b>	<b>0 %</b>	<b>0</b>	<b>0 %</b>	<b>0</b>	<b>0 %</b>	<b>0</b>	<b>0 %</b>	<b>23</b>	<b>1 %</b>	<b>4</b>	<b>0 %</b>
<b>TOTAL</b>	<b>706</b>	<b>100 %</b>	<b>712</b>	<b>100 %</b>	<b>947</b>	<b>100 %</b>	<b>972</b>	<b>100 %</b>	<b>110</b>	<b>100 %</b>	<b>75</b>	<b>100 %</b>	<b>1 763</b>	<b>100 %</b>	<b>1 759</b>	<b>100 %</b>

Les prestations autres que l'audit réalisé par les Commissaires aux Comptes du Groupe Bonduelle correspondent essentiellement à des prestations fiscales réalisées dans des pays hors Union européenne, afin de permettre aux filiales de répondre à leurs

obligations déclaratives locales. Ils font l'objet, le cas échéant, d'une autorisation par le Conseil de Surveillance et d'une revue annuelle conformément à l'article L. 823-19 du Code de commerce.



## 12.2 Transactions avec les parties liées

### 12.2.1 Filiales et sociétés associées

La liste des filiales et sociétés associées du groupe figure à la note 14.

Les transactions entre la société mère et ses filiales ainsi que celles entre les filiales sont éliminées lors de la consolidation.

Ces transactions correspondent à la fourniture de matières premières et produits finis ainsi qu'à des prestations de services, notamment informatique et ressources humaines, et des intérêts financiers.

Les transactions avec les sociétés Huerta Gama et Bonduelle Espagnola sont non significatives pour le groupe.

Pour les sociétés mises en équivalence OP OASI et Nortera foods, les principales transactions réalisées, ainsi que les créances et les dettes vis-à-vis de cette dernière sont les suivantes :

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2023	Au 30/06/2024
<b>Bilan</b>		
Clients	3 372	1 243
Fournisseurs	14 039	16 942
<b>Compte de résultat</b>		
Ventes	10 468	5 482
Achats	(75 039)	(93 905)

Les transactions avec les autres parties liées sont non significatives.

### 12.2.2 Organes de direction et de contrôle sur l'exercice écoulé

Ils sont constitués des organisations suivantes :

1. la Gérance, Pierre et Benoît Bonduelle SAS ;
2. le Conseil de Surveillance, constitué de 9 membres, dont un représentant des salariés ;
3. le *Global Executive Leadership Team* (GELT)\*, constitué de 8 membres au 30 juin 2024.

Le compte courant créditeur avec Pierre et Benoît Bonduelle SAS s'élève à 10 129 milliers d'euros.

Il n'y a pas d'autre engagement vis-à-vis de cette dernière.

### 12.2.3 Rémunérations des dirigeants et mandataires sociaux

#### Avantages à court terme

Ils se composent :

- de la rémunération de la Gérance, déterminée par l'article 17 des Statuts de la société, au titre de laquelle il a été versé la somme de 217 milliers d'euros pour l'exercice 2023-2024 ;
- des rémunérations versées aux membres du Conseil de Surveillance pour leur activité, au cours de l'exercice 2023-2024, pour la somme de 66 milliers d'euros ;
- des rémunérations brutes fixes et variables versées au *Global Executive Leadership Team* ;

Le Conseil d'Administration fixe la rémunération du Président et du Directeur général de Bonduelle SA sur proposition du Comité des Rémunérations. La partie variable des rémunérations est basée sur l'évolution des performances du groupe et des filiales en matière, notamment, de progression du chiffre d'affaires et de la rentabilité. Le Président non exécutif de Bonduelle SA ne bénéficie pas de rémunération variable.

(en euros)	2022-2023	2023-2024
Nombre de membres composant le GELT au 30 juin 2024	9	8
Rémunérations brutes versées au GELT	4 456 468	4 099 969

\* Au cours de l'exercice 2023-2024, il a été décidé de rebaptiser le "Comité Exécutif" par "Global Executive Leadership Team" (GELT).

**Avantages postérieurs à l'emploi**

En application du décret du 9 janvier 2012, le groupe a mis en place un contrat de retraite supplémentaire à cotisations définies (dit contrat article 83) pris en charge pour une très large partie par les bénéficiaires concernés et pour solde par le groupe.

Ce régime bénéficie à l'ensemble des cadres affiliés à l'AGIRC, ayant une rémunération annuelle brute supérieure à 4 plafonds annuels de la Sécurité sociale.

La rémunération de référence fixée par le régime concerné et servant à calculer les droits des bénéficiaires est constituée par la rémunération annuelle de base et le variable. Est exclue de cette rémunération de référence toute somme qui ne peut être qualifiée de salaire au sens de l'article L. 242-1 du Code de la sécurité sociale et qui pourrait ultérieurement revêtir une telle qualification.

Les droits s'acquêtent mensuellement. Les cotisations servant au financement du contrat de retraite à cotisations définies s'élèvent à un montant correspondant à 8 % de la rémunération de référence, calculé dans la limite des tranches A, B et C.

Ces cotisations sont prises en charge à 62,5 % par la société et à 37,5 % par le bénéficiaire.

Concernant les charges fiscales et sociétés associées à la charge de la société, il est précisé que :

- la limite fiscale se situe à 8 % de la rémunération brute annuelle limitée à 8 fois le PASS (plafond annuel de la Sécurité sociale). Les deux cotisations (employeur et salarié) sont à prendre en compte ;
- la limite sociale se situe à 5 % de la rémunération brute annuelle limitée à 5 fois le PASS. Seule la cotisation patronale est considérée ;

- le forfait social de 20 % est dû par l'entreprise sur la part de cotisation dans la limite de l'enveloppe sociale. Au-delà, la cotisation est réintégrée dans le salaire et soumise à charges sociales.

**Autres avantages à long terme**

Néant.

**Indemnités de fin de contrat de travail**

Les avantages sont constitués des indemnités de fin de carrière et des médailles du travail dont bénéficie l'ensemble des salariés au titre des conventions collectives rattachées à leurs contrats de travail. Au titre de l'exercice 2023-2024, ils représentent une somme de 300 milliers d'euros pour les membres du GELT – *Global Executive Leadership Team*.

**Paiements en actions**

a) Plans d'actions attribuées antérieurement.

Les actions attribuées aux membres du GELT au titre des plans d'attribution gratuite d'actions antérieurs sont décrites en note 6.3 de l'annexe aux comptes consolidés.

b) Les attributions gratuites sur les actions de la société intervenues au cours de l'exercice pour l'ensemble des membres du GELT sont décrites en note 6.3 de l'annexe aux comptes consolidés.

Par ailleurs, il n'y a pas eu d'acquisition par la société en vue d'une cession à ses salariés, ni de cession par la société à ses salariés de ses propres actions, hors attributions gratuites effectives d'actions.

Le Groupe Bonduelle adhère aux principes du Code Afep-Medef en matière de rémunération.

**NOTE 13 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE****Projet de cession de son activité de salade en sachet en France et en Allemagne**

Le Groupe Bonduelle a annoncé, le 29 août 2024, plusieurs projets visant à protéger la pérennité de l'entreprise :

- un redimensionnement de Bonduelle Frais France avec un projet d'allègement des structures siège et de cessation d'activité avec recherche de repreneur sur le site de Saint-Mihiel ;
- une négociation exclusive avec Les Crudettes, société du Groupe LSDH pour la reprise de son activité de salade en sachet en France ;
- et une négociation exclusive avec Taylor Farms pour la reprise de son activité de salade en sachet en Allemagne.

Ces projets sont nécessaires, compte tenu d'une dégradation continue des résultats de l'activité de salades fraîches en sachet dans les pays concernés, pour préserver les emplois au sein des usines du Groupe Bonduelle en France et en Europe.

Ils permettraient notamment de focaliser le groupe sur l'accélération de ses activités sur le marché du traiteur frais, de la conserve et du surgelé sur ces territoires.

Ces transactions sont soumises à l'obtention des autorisations préalables réglementaires requises.

En termes d'impact dans les comptes consolidés du groupe, le redimensionnement de Bonduelle Frais France avec la cessation de l'activité du site de Saint-Mihiel a amené le groupe à constater une dépréciation des actifs du site au titre de l'exercice fiscal 2023-2024 (cf. note 2.1).

Concernant la cession des activités de salade en sachet en France et en Allemagne, les conditions ne sont pas réunies pour une constatation d'un impact dans les comptes clôturés au 30 juin 2024.

Aucun autre événement majeur n'est intervenu entre la date de clôture et la date d'arrêté des comptes.



## NOTE 14 LISTE DES SOCIÉTÉS DU GROUPE

	Principales activités	% d'intérêts 30/06/2023	% contrôle 30/06/2024	% d'intérêts 30/06/2024
<b>1. PAR INTÉGRATION GLOBALE</b>				
<b>France</b>				
Bonduelle SA	Holding/Centrale de trésorerie	100,00 %	100,00 %	100,00 %
SAS Champiloire	Holding	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Sud Ouest Légumes Alliance – Soléal SAS	Conserve/Surgelé	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Bonduelle Frais Traiteur SAS	Holding	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Bonduelle Frais France SAS	Frais	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Bonduelle Traiteur International SAS	Frais	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Bonduelle Europe Long Life SAS	Conserve/Surgelé	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Bonduelle Development SAS	Conserve/Surgelé	100,00 %	100,00 %	100,00 %
SCA Cultures France Champignon	Conserve/Surgelé	100,00 %	100,00 %	100,00 %
SCA Champignonnières de Rou Marson	Conserve/Surgelé	100,00 %	100,00 %	100,00 %
SCA des Champignonnières du Moulin	Conserve/Surgelé	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Champiland SAS	Conserve/Surgelé	95,00 %	92,85 %	92,85 %
Euromycol SAS	Conserve/Surgelé	100,00 %	100,00 %	100,00 %
MOD Bond SAS	Holding	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Coviju 3 SAS	Holding	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Coviju 4 SAS	Holding	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Bonduelle Ré SA	Réassurance	100,00 %	100,00 %	100,00 %
SACSA SAS	Conserve/Surgelé	100,00 %	100,00 %	100,00 %
LBS Holding SAS	Holding	100,00 %	100,00 %	100,00 %
<b>Étranger</b>				
Bonduelle Northern Europe, Belgique	Conserve/Surgelé	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Bonduelle Nederland, Pays-Bas	Conserve/Surgelé	100,00 %	100,00 %	100,00 %
BDG GmbH, Allemagne	Frais	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Bonduelle Nordic, Danemark	Conserve/Surgelé	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Bonduelle Limited, Royaume-Uni	Sans activité	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Bonduelle Italia, Italie	Frais	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Agricola Lombarda, Italie	Frais	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Bonduelle Iberica SAU, Espagne	Conserve/Surgelé	100,00 %	100,00 %	100,00 %
BF Agricola 4G, Espagne	Frais	100,00 %	100,00 %	100,00 %
BF Nature Bio 4G, Espagne	Frais	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Bonduelle Portugal, Portugal	Conserve/Surgelé	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Bonduelle Polska, Pologne	Conserve/Surgelé	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Bonduelle Ceska Republika, République tchèque	Conserve/Surgelé	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Bonduelle Central Europe, Hongrie	Conserve/Surgelé	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Bonduelle Kuban, Russie	Conserve/Surgelé	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Agro-Rost, Russie	Conserve/Surgelé	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Bonduelle Kazakhstan, Kazakhstan	Conserve/Surgelé	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Bonduelle Argentina, Argentine	Conserve/Surgelé	100,00 %	100,00 %	100,00 %

	Principales activités	% d'intérêts 30/06/2023	% contrôle 30/06/2024	% d'intérêts 30/06/2024
Primeurop Argentina, Argentine	Conserve/Surgelé	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Bonduelle Do Brasil Produtos Alimenticios, Brésil	Conserve/Surgelé	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Ready Pac Foods Inc, USA	Frais	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Ready Pac Produce Inc, USA	Frais	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Missa Bay, LLC, USA	Frais	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Ready Pac Florence, Partnership, USA	Frais	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Salad Time, LLC, USA	Frais	100,00 %	100,00 %	100,00 %
<b>2. PAR MISE EN ÉQUIVALENCE</b>				
<b>France</b>				
Vegehub	Conserve/Surgelé	44,40 %	37,40 %	37,40 %
<b>Étranger</b>				
Charleston US Acquisition Corporation, USA	Holding	35,00 %	35,00 %	35,00 %
Nortera Foods USA Inc, USA	Conserve/Surgelé	35,00 %	35,00 %	35,00 %
Nortera US Holding Inc, USA	Holding	35,00 %	35,00 %	35,00 %
Aliments Nortera Inc, Canada	Conserve/Surgelé	35,00 %	35,00 %	35,00 %
OP OASI, Italie	Frais	35,00 %	23,75 %	23,75 %
Huerta Gama SC, Espagne	Frais	25,00 %	25,00 %	25,00 %
Bonduelle Espagnola, Espagne	Sans activité	50,00 %	50,00 %	50,00 %

## 5.6 Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 30 juin 2024

A l'assemblée générale de la société BONDUELLE SCA

### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Bonduelle SCA relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

### Fondement de l'opinion

#### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

#### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er juillet 2023 à la date d'émission de notre rapport.

### Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

<p>Evaluation des <i>goodwill</i> (cf. note 3.4.1.1 « Goodwill », note 3.4.4 « Pertes de valeur sur actifs immobilisés » et note 10.1 « Goodwill »)</p>	
<p><b>Risque identifié</b></p> <p>Les <i>goodwill</i> présentent des valeurs nettes comptables de 256,9 M€ au 30 juin 2024 (384,3 M€ au 30 juin 2023) intégrant une dépréciation complémentaire de 130,8 M€ constatée sur l'exercice concernant l'UGT Amérique du Nord/frais prêt à l'emploi.</p> <p>Les tests de dépréciation effectués par la direction sur les <i>goodwill</i> de chacune des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) définies par Bonduelle intègrent une part importante de jugements et d'hypothèses, portant notamment sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les flux de trésorerie futurs,</li> <li>▪ Les taux d'actualisation (WACC) et les taux de croissance à long terme utilisés pour la projection de ces flux.</li> </ul> <p>Les valeurs recouvrables déterminées dans le cadre des tests de dépréciation ont fait l'objet de tests de sensibilité, à la hausse comme à la baisse, sur les hypothèses de taux d'actualisation, de taux de croissance à long terme et de taux de marge opérationnelle.</p> <p>Pour l'UGT Amérique du Nord / frais prêt à l'emploi, les tests de sensibilité réalisés par votre groupe indiquent notamment qu'une variation défavorable des hypothèses conduirait à identifier des valeurs recouvrables inférieures à la valeur nette comptable comme cela est présenté dans la note 10.1.</p> <p>Concernant les autres UGT, les tests de sensibilité réalisés conduisent à une valeur recouvrable supérieure à la valeur nette comptable. Toutefois, la valorisation de ces UGT reste dépendante des hypothèses du management comme indiqué dans la note 10.1.</p> <p>Nous avons donc considéré les tests de dépréciation des <i>goodwill</i> de ces UGT comme un point clé de l'audit.</p>	<p><b>Notre réponse</b></p> <p>Nous avons pris connaissance des contrôles mis en place par la société dans le cadre de la préparation des « OGSM » (Objectives, Goals, Strategies, Measures) préparées par chacune des « business units » (BU) sur lesquelles s'appuient les tests de dépréciation de chacune des UGT. Sur la base de ces informations, nous avons réalisé les procédures suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nous avons apprécié le caractère raisonnable des hypothèses clés retenues pour : <ul style="list-style-type: none"> <li>- La détermination des flux de trésorerie en lien avec les données opérationnelles sous-jacentes,</li> <li>- Le taux de croissance à long terme de ces flux par rapport à la pratique sectorielle.</li> </ul> </li> <li>▪ Nous avons apprécié, avec l'appui de nos spécialistes en évaluation, les taux d'actualisation retenus (WACC) dans leurs différentes composantes, y compris le cas échéant une prime pour tenir compte des facteurs de risques.</li> <li>▪ Nous avons également effectué un examen critique de l'analyse de sensibilité de la valeur d'utilité effectuée par votre groupe à une variation des principales hypothèses retenues.</li> </ul> <p>Enfin nous avons apprécié le caractère approprié des informations fournies dans les notes 3.4.1.1 « Goodwill », note 3.4.4 « Pertes de valeur sur actifs immobilisés » et note 10.1 « Goodwill ») de l'annexe aux comptes consolidés.</p>

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion de la Gérance.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Nous attestons que la déclaration consolidée de performance extra-financière prévue par l'article L. 225-102-1 du code de commerce figure dans les informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L. 823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes consolidés et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

## Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

### **Format de présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel**

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel sur les diligences du commissaire aux comptes relatives aux comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen, à la vérification du respect de ce format défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 dans la présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport

financier annuel mentionné au I de l'article L. 451-1-2 du code monétaire et financier, établis sous la responsabilité de la Gérance. S'agissant de comptes consolidés, nos diligences comprennent la vérification de la conformité du balisage de ces comptes au format défini par le règlement précité.

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen.

En raison des limites techniques inhérentes au macro-balisage des comptes consolidés selon le format d'information électronique unique européen, il est possible que le contenu de certaines balises des notes annexes ne soit pas restitué de manière identique aux comptes consolidés joints au présent rapport.

Par ailleurs, il ne nous appartient pas de vérifier que les comptes consolidés qui seront effectivement inclus par votre société dans le rapport financier annuel déposé auprès de l'AMF correspondent à ceux sur lesquels nous avons réalisé nos travaux.

### Désignation des commissaires aux comptes

<b>Deloitte &amp; Associés</b>	<b>Forvis Mazars</b>
A été nommé Commissaire aux Comptes de la société Bonduelle SCA par l'Assemblée Générale du 7 décembre 2006.	A été nommé Commissaire aux Comptes de la société Bonduelle SCA par l'Assemblée Générale du 20 décembre 1989.
Au 30 juin 2024, le cabinet Deloitte était dans la 18ème année de sa mission sans interruption.	Au 30 juin 2024, le cabinet Mazars était dans la 35ème année de sa mission sans interruption et dans la 26ème année depuis que les titres de la société ont été admis aux négociations sur un marché réglementé.

### Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par la Gérance.

### Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

#### Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :



- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

### *Rapport au comité d'audit*

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Paris La Défense et Lille, le 4 octobre 2024  
Les commissaires aux comptes

MAZARS

Deloitte & Associés

Jean-Maurice EL NOUCHI

Edouard LHOMME